



HAL
open science

Enjeux et conditions de réussite d'un observatoire territorial

Soudaissi Ousmanou

► **To cite this version:**

Soudaissi Ousmanou. Enjeux et conditions de réussite d'un observatoire territorial. Géographie. 2022. dumas-03794889

HAL Id: dumas-03794889

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03794889>

Submitted on 3 Oct 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

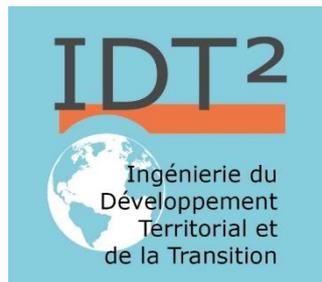
L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport de fin d'étude de Master 2

IDT²

Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition



ENJEUX ET CONDITIONS DE REUSSITE D'UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL

Présenté par **Soudaissi OUSMANOU**
soudaissiousmanou@mail



Le 05/09/2022 à l'Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine,
Grenoble

Stage effectué au sein de la communauté d'agglomération Valence Romans Agglo
1 Pl. Jacques Brel, 26000 Valence
Sous la direction de Claire ARNOUX
Tuteur pédagogique : Grégoire FEYT

NOTICE ANALYTIQUE Rapport de fin d'étude

M2 IDT² –Ingénierie du Développement Territorial et de la Transition

ANNEE UNIVERSITAIRE : 2021-2022

<p>OBSERVATIONS DU JURY</p> <p>A : Très bon rapport de fin d'étude B : Bon rapport mais avec des faiblesses sur quelques aspects C : Rapport acceptable présentant un intérêt particulier sur certains aspects</p> <p style="text-align: center;"><i>Précisions éventuelles sur les faiblesses et les forces du mémoire :</i></p> <p style="text-align: right; margin-top: 20px;">Signatures</p>
--

AUTEUR	NOM		PRÉNOM	
	OUSMANOU		SOUDAISSI	
TITRE	ENJEUX ET CONDITIONS DE REUSSITE D'UN OBSERVATOIRE TERRITORIAL			
UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES & Institut de Géographie Alpine	Nom et prénom du Tuteur pédagogique	Nom de la structure dans laquelle le stage a eu lieu (et localisation)	Nom et prénom du responsable professionnel présent dans le jury	
	FEYT Grégoire	Valence-Romans Agglo	ARNOUX Claire	
COLLATION	Nb. de pages	Nb. de volumes	Nb. d'annexes	Nb. de réf. biblio.
	59	1	6	12
MOTS-CLÉS	Observation, observatoire, territoire, dynamiques, développement, agglomération, évolution, aménagement			
TERRAIN D'ÉTUDE OU D'APPLICATION	Agglomération de Valence-Romans			
<p>RÉSUMÉ français</p> <p>L'importance de la connaissance territoriale dans les mécanismes de développement local n'est plus un sujet à débattre. Ce rapport de stage vise d'une part à définir, sans prétendre l'exhaustivité, les conditions de mise en œuvre ainsi que les enjeux des observatoires territoriaux, dispositifs de connaissance territoriale. D'autre part, il vise à restituer les éléments d'un stage de 6 mois réalisé au sein de la direction de développement économique et attractivité de l'agglomération de Valence-Romans. Cette dernière s'est lancée dans la construction d'un observatoire des dynamiques territoriales pour pouvoir orienter ses actions de développement.</p>				
<p>RÉSUMÉ Anglais</p> <p>The importance of territorial knowledge in development mechanisms is no longer a matter for debate. This internship report aims on the one hand to define, without claiming to be exhaustive, the conditions of implementation as well as the challenges of territorial observatories, territorial knowledge systems. On the other hand, it aims at restoring the elements of a 6-month internship carried out within the direction of economic development and attractiveness of the agglomeration of Valence-Romans. The latter has embarked on the construction of an observatory of territorial dynamics in order to be able to guide its development actions.</p>				

Table des matières

REMERCIEMENTS	5
INTRODUCTION.....	6
I. Concept et définition.....	8
1. Observatoire territorial : De quoi parle-t-on ?.....	8
1.1. Une démarche impulsée par l'évolution technologique et la décentralisation.....	8
1.2. Des dispositifs au cœur de grands enjeux	11
2. Le concept d'observatoire vu au travers de grandes plateformes nationales d'observation	12
2.1. L'Observatoire des territoires (https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/)	12
2.2. Géoportail (https://www.geoportail.gouv.fr/).....	14
II. 3 moments clés dans un observatoire territorial.....	16
1. La genèse : Pourquoi ? Pour qui ? et par qui ?.....	17
2. La réalisation : Comment ?	20
3. L'utilisation : Quelle destination/exploitation ?.....	23
III. L'observatoire des dynamiques territoriales de Valence Romans Agglo, un observatoire en chantier.....	26
1. Contexte territorial de l'agglomération de Valence-Romans.....	26
1.1. Une situation stratégique et une population relativement dynamique.....	26
1.2. Un territoire industriel, dynamique et résilient.....	28
1.3. Un territoire connecté	29
1.4. Un territoire socialement fragile.....	29
2. Observatoire des dynamiques territoriales de VRA : facteurs de création et gouvernance (pour qui ? pourquoi faire ? et par qui ?).....	31
2.1. Un observatoire pour la définition et le suivi des politiques de développement économique	31
2.2. « Une gouvernance » limitée à la direction économique pour le moment.....	33

3.	Construction de l'observatoire et productions attendues	33
3.1.	Une méthodologie de réalisation en cinq étapes	33
3.2.	Des perspectives d'utilisation internes et externes	37
3.3.	Un observatoire aux multiples défis	38
IV.	Apports Réciproques du stage	39
1.	Missions du stage.....	39
2.	Les apports et difficultés du stage	41
3.	Apports à l'observatoire.....	42
	CONCLUSION.....	43
	Bibliographie.....	44
	Table des figures	46
	Table des cartes	47
	Liste des annexes.....	48

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tout particulièrement ma tutrice professionnelle Claire ARNOUX pour m'avoir accompagné et encadré tout au long de ce travail et sans qui, ce stage n'aurait pas pu avoir lieu.

Je remercie également mon tuteur pédagogique Grégoire FEYT qui m'a suivi tout au long de ce parcours, de la recherche du stage à sa réalisation et à la rédaction de ce rapport.

Plus généralement, je souhaiterais remercier toute l'équipe de la direction de développement économique et attractivité de la communauté d'agglomération de Valence-Romans pour son accueil chaleureux et sa coopération.

Je ne saurais terminer sans remercier également toute l'équipe pédagogique du master IDT² qui m'ont permis d'effectuer ce master ainsi qu'à tous les intervenants professionnels.

INTRODUCTION

« Un problème bien posé est un problème à moitié résolu » disait Henri Poincaré. Seulement, dans le contexte territorial, il faudrait déjà trouver le problème dans « un système complexe évolutif qui associe un ensemble d'acteurs d'une part, l'espace géographique que ces acteurs utilisent, aménagent et gèrent d'autre part » avant de bien le poser (Moine, 2006). C'est dans ce contexte que connaître son territoire est devenu une nécessité pour tous les acteurs de l'aménagement et que les notions d'observation et d'intelligence territoriale entrent en jeu.

L'observation est ainsi, un outil d'aide à la décision qui permet au territoire d'avoir un tableau de bord faisant apparaître ses principaux enjeux, ses atouts et ses menaces tout en ressortant ses singularités à travers des éléments de comparaison avec d'autres territoires. L'observation est d'ailleurs devenue impératif pour les documents d'aménagement (par exemple, la loi solidarité et renouvellement urbain prévoit pour le suivi des Schémas de Cohérence Territoriale, un dispositif d'observation du territoire) et la plupart des politiques publiques par une définition préalable des indicateurs de suivi et d'évaluation. Observer son territoire est devenu ainsi indispensable surtout dans le contexte actuel de préservation de ressources et de développement durable (Objectif ZAN notamment en lien direct avec la démographie et l'extension des zones résidentielles et économiques). L'observation apporte alors des connaissances sur un espace (états des lieux, diagnostics territoriaux) permettant de développer une vision partagée grâce aux échanges, au partage et à la mutualisation de l'information et des analyses dans un souci de convergence vers des objectifs communs et donc, une meilleure gouvernance. Grâce à l'observation, la mise en place de politiques d'aménagement, le suivi des actions engagées ainsi que de la communication autour de ces éléments sont facilités (ROUX, FEYT, 2011).

C'est dans cette dynamique de multiplication de dispositifs d'observation ces dernières années que s'inscrit ce stage au sein de la direction de développement économique et attractivité de Valence Romans Agglo dont la volonté est de mettre sur pieds un observatoire des dynamiques territoriales dont le but est d'informer les acteurs du territoire et de suivre les politiques de développement économique en partenariat avec le laboratoire Pacte. Cependant, dans cette dynamique, se trouvent aussi beaucoup d'échecs d'observatoires qui n'ont pas su remplir leur fonction parce qu'ils n'ont pas pu sortir des productions ayant été véritablement utiles aux prises de décision. C'est ce qui nous amène à nous poser des questions sur les conditions de réussite d'un observatoire. Autrement dit, dans quelles conditions un observatoire sert à quelque chose et à quoi ?

Pour tâcher de donner des éléments de réponse à cette question, non des plus simples, ce mémoire s'articule en trois parties principales et une dernière complémentaire. Dans un premier temps, nous allons cadrer le sujet en revenant sur le concept d'« observatoire territorial », dans le second, nous présenterons les 3 moments clés qui, selon nous, conditionnent la réussite d'un observatoire avant de parler, dans la troisième partie, de l'observatoire des dynamiques territoriales de l'agglomération de Valence Romans et de finir par les apports réciproques du stage.

I. Concept et définition

1. Observatoire territorial : De quoi parle-t-on ?

On ne saurait parler d'observatoire sans au préalable définir ce qu'on entend par « territoire ». C'est à l'ornithologue E. Howard que nous devons la première apparition de la notion de territoire au XXème siècle dans ses études sur les animaux. Le terme n'est arrivé que beaucoup plus tard en géographie et ce n'est qu'en 1982 qu'on retrouve le terme dans une publication française lors des rencontres Géopoint, « Les territoires de la vie quotidienne » (STASZAK, 2013). Depuis lors, le terme est devenu polysémique en prenant plusieurs définitions selon les domaines (anthropologie, sociologie, économie, etc.). Nous retiendrons cette définition, datant de 1995, de Maryvonne Le Berre pour qui, le territoire peut être défini comme « la portion de la surface terrestre, appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux. C'est une entité spatiale, le lieu de vie du groupe, indissociable de ce dernier ».

Quant au terme « observation », le dictionnaire Larousse le définit comme « l'action de regarder attentivement les phénomènes, les événements, les êtres pour les étudier, les surveiller, en tirer des conclusions, etc. ». Dans le contexte territorial, on pourrait dire que l'observation est un processus d'analyse et de suivi du territoire, mené par un certain nombre d'acteurs et à partir d'un certain nombre d'indicateurs dans le but d'orienter leur action sur le dit territoire. Un processus qui repose très souvent sur un dispositif : On parle d'observatoire territorial. Notre monde en rapide évolution fait que les observatoires sont de plus en plus suscités par l'Etat ou les collectivités territoriales pour remédier au « déficit manifeste de connaissance ou d'expertise » (Jospin, 1996). L'observatoire est donc un outil de production et d'échange des données, des informations, des connaissances et des compétences au service d'un projet et d'une communauté d'acteurs à qui il permet la compréhension des enjeux du territoire.

1.1. Une démarche impulsée par l'évolution technologique et la décentralisation

La mise en œuvre des dispositifs d'observation a été facilité par l'évolution technologique et le phénomène d'open data qui ont rendu facile l'accès aux données ainsi que leur traitement. Il ne suffit aujourd'hui que d'un ordinateur équipé de quelques logiciels et d'un accès à internet pour se faire son observation. C'est avec la création de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) en 1946 que démarre la création de plusieurs dispositifs de collecte et de traitement de données surtout démographiques et économiques pour l'Etat. Les dispositifs

d'observation vont se généraliser par la suite dans les années 70. Les administrations et les services déconcentrés vont se doter de dispositifs d'observation thématique. On reste alors sur une grande échelle et le local n'a jusque-là aucun intérêt. Cela va changer dans les années 80 avec la venue des lois de décentralisation renforcées une décennie plus tard par la création de nouveaux territoires et des outils de planification locaux qui nécessitent une bonne connaissance des territoires : on observe subséquemment un foisonnement des dispositifs d'observation territoriale face à ces changements politico-administratifs qui se manifestent surtout par une volonté de partenariat et de coopération (ROUX, FEYT, 2011). Les figures (Figure 1 et Figure 2) ci-dessous présentent l'évolution et le foisonnement des observatoires locaux.

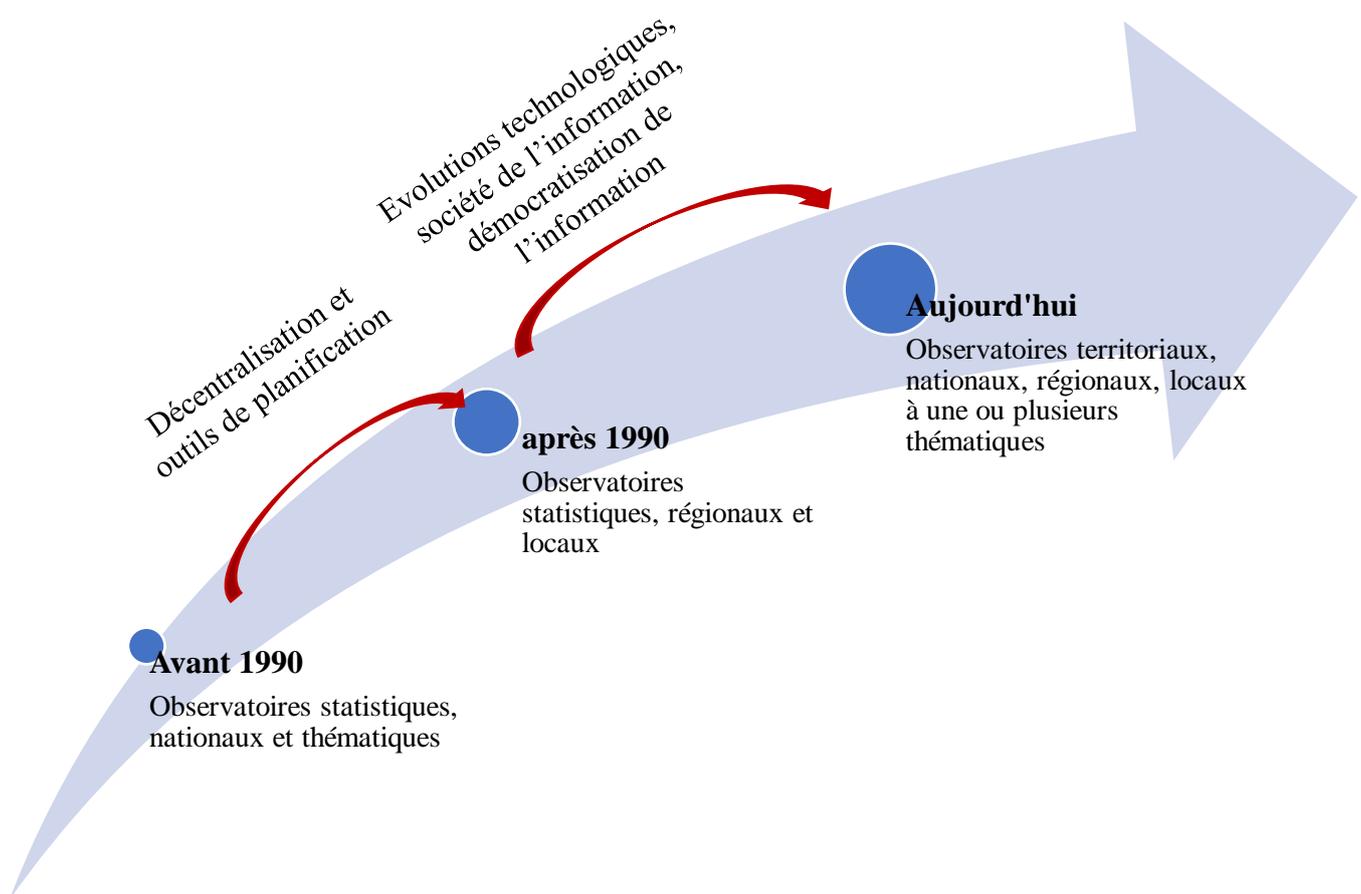


Figure 1: Evolution de l'observation

Réalisation : O.Soudaissi, Source : Roux, Feyt, 2011

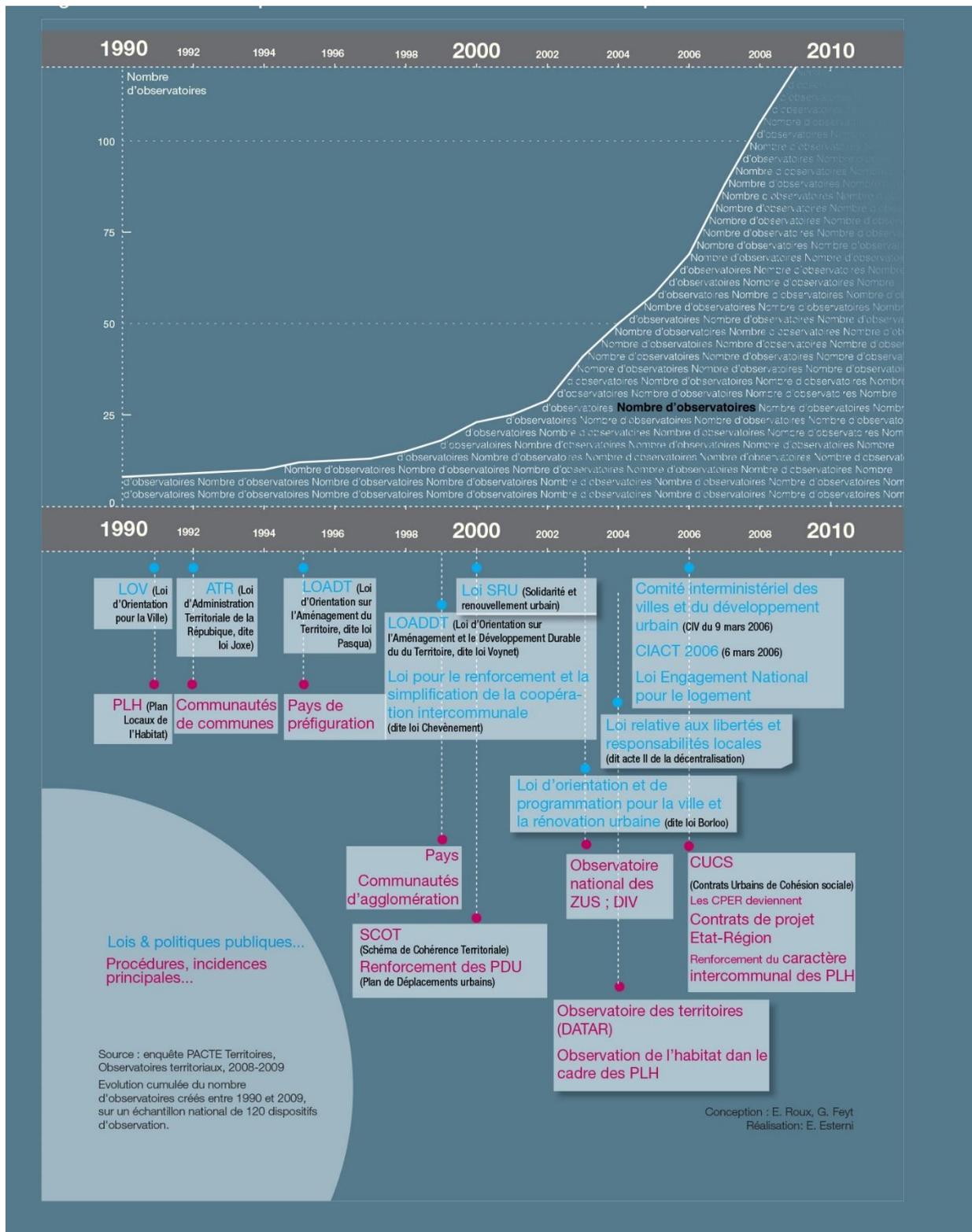
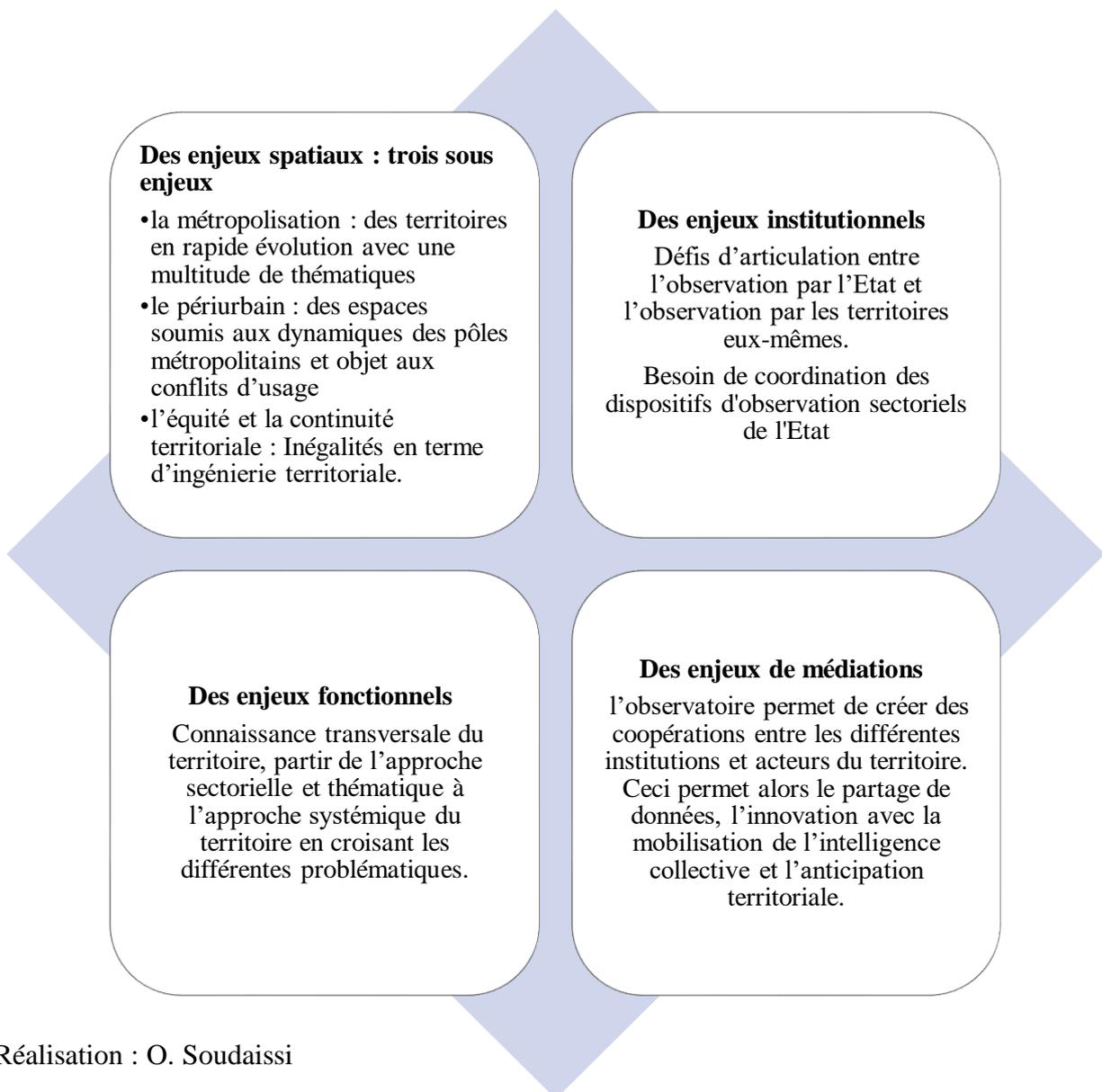


Figure 2 : la montée en puissance de l'observation des territoires par les territoires (Roux, Feyt, 2011)

1.2. Des dispositifs au cœur de grands enjeux

L'observation territoriale est aujourd'hui au cœur de nombreux enjeux territoriaux notamment ceux de la connaissance territoriale, de la bonne gouvernance et du développement durables des territoires. Roux E. et FEYT G. ont identifié quatre grands enjeux de l'observation territoriale qui recourent, selon eux, ceux des processus de recomposition territoriale, de métropolisation et d'interterritorialité :



Réalisation : O. Soudaissi

Figure 3 : Les quatre enjeux de l'observation territoriale (Roux, Feyt, 2011)

2. Le concept d'observatoire vu au travers de grandes plateformes nationales d'observation

2.1. L'Observatoire des Territoires (<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/>)

Créé depuis 2004 et placé auprès du Ministre chargé de l'aménagement du territoire, l'Observatoire des Territoires se charge de rassembler, analyser et diffuser les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement et du développement des territoires.

Il anime également un programme d'études et de recherches et contribue à la mise au point des cadres conceptuels et des outils adaptés aux nouveaux besoins de comparaisons entre territoires à l'échelle française et européenne.

Il publie régulièrement des rapports et analyses sur les dynamiques territoriales et met à disposition la cartographie interactive de nombreuses données statistiques à différentes échelles. L'Observatoire est aussi chargé de réaliser un rapport triennal destiné au Premier ministre, à l'attention du Parlement et des acteurs territoriaux.

Il s'agit d'un observatoire organisé en réseau, s'appuyant sur :

- Un secrétariat permanent assuré par une équipe de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ;
- Un conseil d'orientation de 30 membres, qui se réunit deux à trois fois par an. Il comprend des représentants des ministères, de la société civile, des associations d'élus et de divers organismes acteurs de l'aménagement du territoire, ainsi que 4 personnalités qualifiées issues du champ universitaire ;
- Un réseau de partenaires, organismes impliqués dans la production ou l'utilisation d'informations territoriales à différentes échelles dont l'INSEE.

Le site de l'observatoire comporte une panoplie d'outils interactifs en libre-service permettant à tout le monde d'avoir accès aux données et à leur traitement comme on peut le voir sur la capture suivante.



Figure 4 : Plateforme de l'Observatoire des Territoires

On retrouve ainsi :

- Un outil « périmètre et zonage » pour voir à quel zonage de politiques publiques appartient une commune.
- Un outil « Kiosque » pour consulter et télécharger les publications de l'observatoire.
- Un outil « Visiothèque » qui permet de télécharger toutes les infographies, cartes ou graphiques de l'observatoire et de les réutiliser librement.
- Un outil « Portraits de territoires » pour avoir accès aux chiffres clés d'un territoire et les comparer à d'autres territoires.
- Un outil « Diagnostics territoriaux » qui renferme six outils de diagnostics territoriaux avec les quels interagir pour produire des cartes et graphiques sur un territoire donné.
- Un outil « Données ouvertes » avec un ensemble d'indicateurs sélectionnés pour leur qui peuvent être téléchargés et utilisés.
- Un outil « Annuaire » qui propose un annuaire des organismes nationaux ou régionaux, qui diffusent des analyses et/ou des données chiffrées territorialisées sur toutes les thématiques de l'aménagement du territoire. Certains d'entre eux sont des producteurs de données, d'autres publient des études et des outils, et certains ont pu participer aux travaux de l'Observatoire.
- Un outil « Cartographie interactive » offrant un espace cartographique avec des centaines d'indicateurs dans lequel on peut réaliser des cartes et exporter des données.

2.2. Géoportail (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Officiellement inauguré le 23 juin 2006 par le président Jacques Chirac, il s'agit du portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN).

Au niveau des services cartographiques, cette plateforme a des conceptions voisines de Google maps avec laquelle elle se revendique être concurrente et couvre l'ensemble du territoire français. On y retrouve plusieurs couches intéressantes : couches cadastrales, les couches cartes, le traitement des bâtiments en 3D ou celui des départements et collectivités françaises d'outre-mer.

Il s'agit d'une plateforme très riche qui permet même à ceux qui ne maîtrisent pas les outils SIG de réaliser des bonnes cartes sur divers domaines. Géoportail a une centaine de partenaires qui sont producteurs de données parmi lesquels les départements d'Etat, les collectivités, les organisations internationales, etc. On retrouve neuf thématiques sur l'outil cartographique :

- L'agriculture : Carte des pentes, carte des sols, registre parcellaire graphique, etc.
- Développement durable, énergie : Arrêtés de protection, carte forestière, couches corine land cover, etc.
- Culture et patrimoine : archéologie préventive, carte de Cassini, anciennes cartes, etc.
- Economie et statistique : démographie, logement, niveau de vie, etc.
- Éducation et recherche : Localisation de tous les équipements d'enseignement.
- Cartographie internationale et européenne : Openstreet map, Esri, etc.
- Santé et social : Localisation des hôpitaux, des maisons de retraite et des établissements thermaux.
- Tourisme et loisirs : Localisation de campings, des équipements sportifs, des musées, etc.
- Territoires et transports : Constructions, Iris, parcelles cadastrales, équipements de transport, etc.

L'accès au Géoportail est libre et gratuit sauf pour les utilisations professionnelles, associatives ou personnelles associées à des transactions commerciales.

Plus qu'un observatoire, on peut ainsi dire que Géoportail est un outil d'information et de culture qui peut alimenter les observatoires territoriaux locaux.

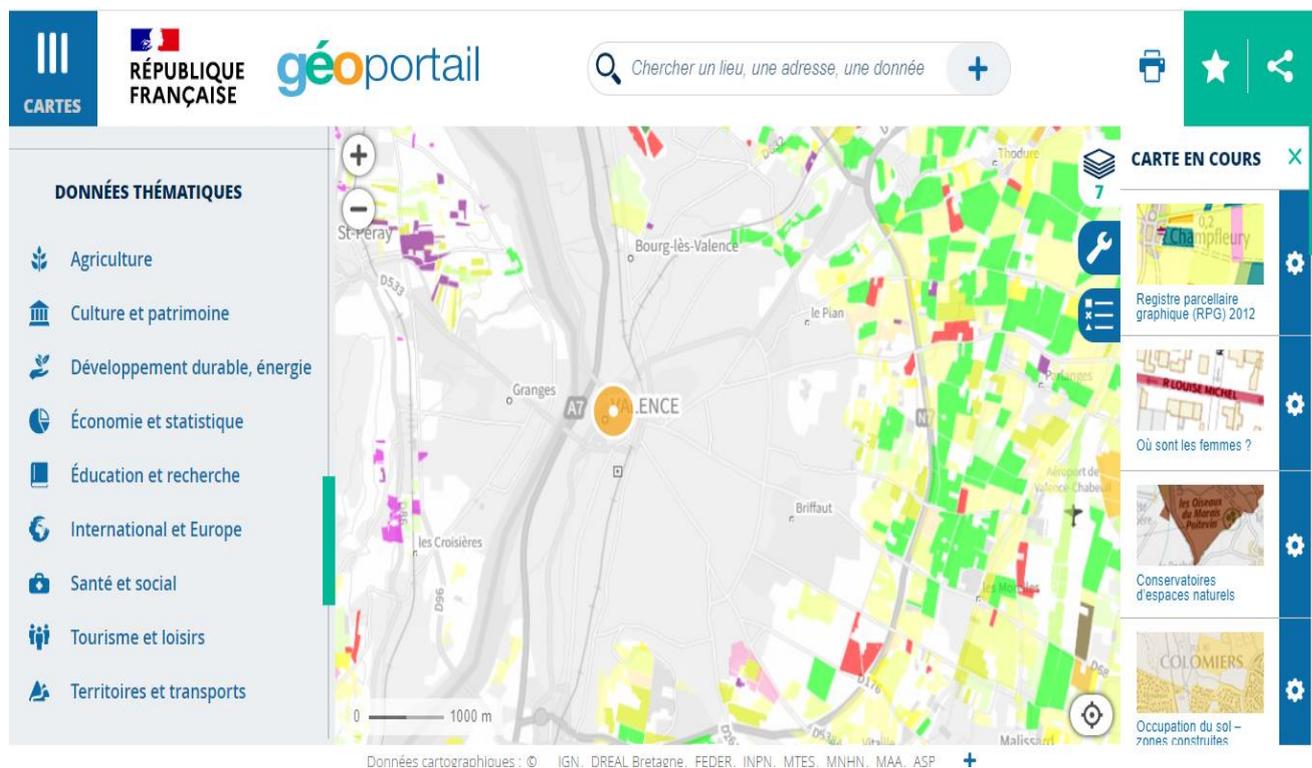


Figure 5 : Plateforme cartographique de Géoportail

En somme, notre choix s'est porté sur ces deux plateformes pour leur richesse en termes de données, d'outils et des moyens mis en jeu. L'Observatoire des Territoires regorgent beaucoup plus de données et intègre des indicateurs déjà calculés tandis que Géoportail, lui, présente un avantage cartographique en permettant aux acteurs locaux, n'ayant pas une ingénierie suffisante, de sortir des cartes intéressantes. Il ne s'agit donc pas d'observatoires à proprement parler mais des plateformes au service des observatoires locaux qui peuvent y trouver un « niveau zéro » d'information qu'ils pourront traiter et adapter à leur spécificité locale.

II. 3 moments clés dans un observatoire territorial

Un observatoire utile est un observatoire dont les productions répondent aux questions communes des acteurs en mobilisant au maximum l'intelligence collective et permet alors de véritablement éclairer leurs actions. Notre expérience intime à la construction de l'Observatoire des Dynamiques Territoriales de Valence-Romans Agglo et nos lectures sur le sujet, nous a permis de définir 3 étapes importantes (voir Figure 6) pour un observatoire utile que nous allons présenter dans cette partie. Ces 3 étapes sont incontournables car la première permet de définir clairement les objectifs, le deuxième de bien y répondre et la troisième de bien utiliser ces réponses.

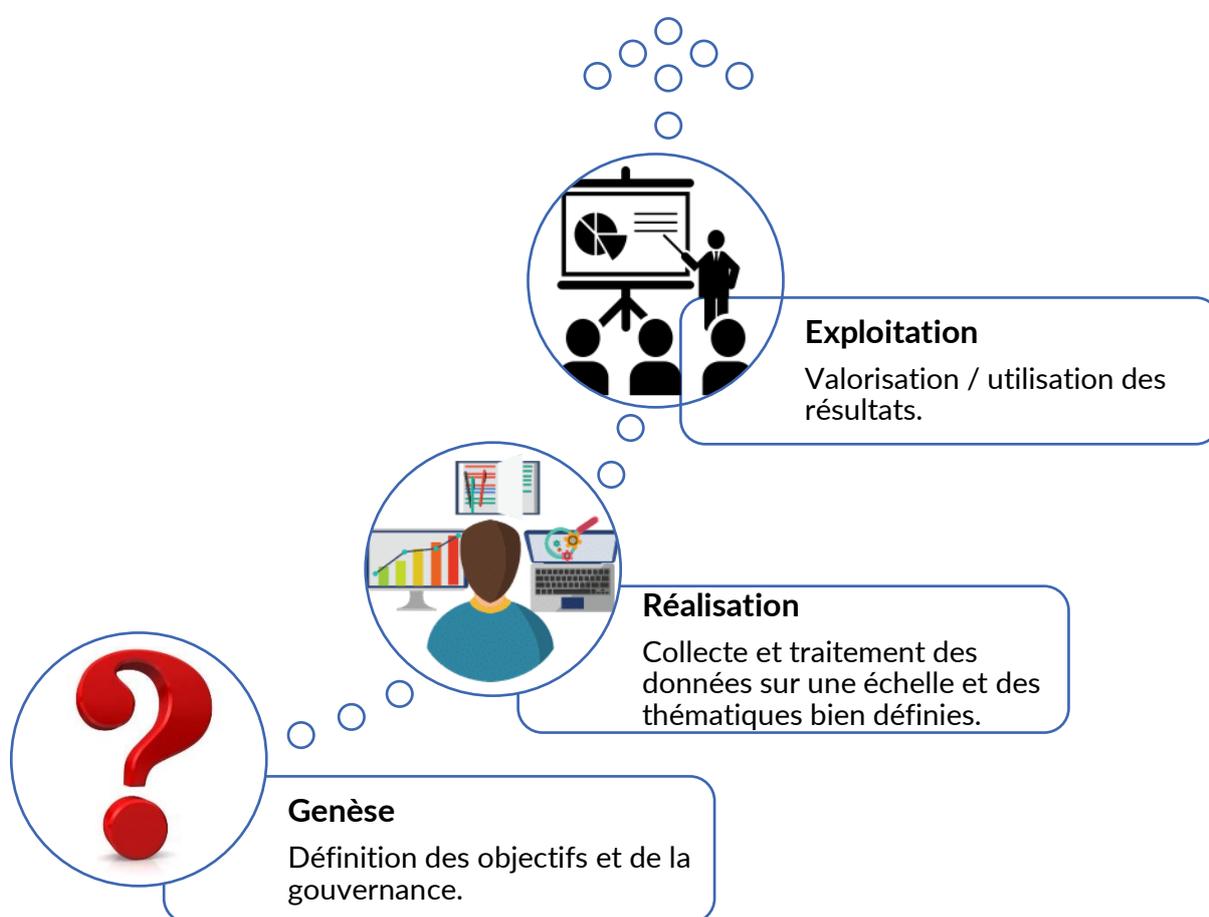


Figure 6 : Etapes clés dans un observatoire territorial

A titre d'illustration, nous prendrons à chaque étape, l'exemple de deux observatoires : l'observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin (OTLE) et l'observatoire économique du Pays Basque, deux observatoires intéressants aux objectifs différents.

1. La genèse : Pourquoi ? Pour qui ? et par qui ?

Ces dernières années, nous avons eu une multiplication des dispositifs d'observation s'expliquant surtout par l'importance croissante qu'a pris l'information dans les prises des décisions d'une part et par le contexte d'incertitude dans lequel nous vivons (crises sanitaires, climatiques, écologiques, sociales, migratoires, etc.) d'autre part. Connaître son territoire est donc ici plus que nécessaire car cela permet une prise de décision plus juste, une optimisation des moyens publics et une meilleure réponse aux besoins des populations. La création d'un observatoire territorial est ainsi le fait d'une décision politique ou publique que prennent les acteurs du territoire (élus, techniciens, experts, etc.), qui partagent une ou des questions et des objectifs communs, dans le but d'alimenter leur connaissance dudit territoire.

La décision d'observer prise, il faut alors définir la ou les thématiques d'observation qui peuvent être l'économie, le social, l'habitat, les mobilités, l'environnement, etc. Les thématiques les plus récurrentes étant l'économie, l'habitat et le social qui constituent 50% des contenus des observatoires locaux en France (ROUX, FEYT, 2011). Cependant, la tendance est tout de même à la création d'observatoires locaux globaux portant sur la démographie et sur l'économie du territoire ou encore sur le pouvoir d'achat de la population.

Le plus important ici, c'est de bien définir des cibles et les objectifs (voir même des questions spécifiques auxquelles répondre) de l'observatoire car cela permet alors d'avoir une vision claire et un message bien adapté. Il serait intéressant de définir les choses en mode gestion de projet ou avoir au moins recours à la méthode QQQCP (Qui ? Quoi ? Où ? Quand ? Comment ? Pourquoi ?).

Vient ensuite le choix de l'échelle de l'observatoire local qui peut être :

- Départementale : les départements ont à leur disposition plusieurs données importantes notamment sur le social et la voirie.
- Intercommunale : les EPCI se dotent de plus en plus d'observatoires pour mieux comprendre leur dynamique territoriale qui est parfois difficile à saisir du fait de la complexité dans l'exercice de la coopération. Une complexité due au fait que ces intercommunalités ont été composées de façon arbitraire sur des critères pas uniquement liés aux groupes sociaux d'où la nécessité d'avoir une connaissance globale et une prise de recul sur le territoire.

- Communale : Même si c'est plus rare, certaines communes bénéficiant d'une ingénierie suffisante se lancent parfois dans l'observation locale. (Exemple : observatoire de la biodiversité – commune de Savigny-le-Temple).

Dans tous les cas, quelle que soit l'échelle de l'observatoire, il est toujours intéressant d'avoir d'autres territoires de comparaison similaires pour pouvoir se situer et déterminer les spécificités du territoire en question.

Enfin, il convient de définir les conditions de mise en œuvre de l'observatoire qui peut être pris en main par une structure ou un organisme, un service, un pôle au sein d'une structure, une cellule de travail ou même une mission dans un service (ROUX, FEYT, 2011). C'est aussi le moment de définir la gouvernance (comité de pilotage, comité technique, réunion de travail) et d'éventuels partenaires (université, bureaux d'études, collectivités, agences d'urbanisme, etc.).

A ce stade de la construction, il y a également une idée sur la périodicité et la forme des publications qui ressort et qui sera confortée ou pas dans la phase de réalisation.

Exemple de l'observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin (OTLE)

Pour mieux connaître les attentes des étudiants en termes de logements et mieux y répondre, les OTLE (Observatoires Territoriaux du Logement des Etudiants) ont vu le jour en 2017 avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) comme chef de file. Ils permettent d'identifier les spécificités territoriales, d'éclairer localement les politiques publiques de l'habitat et de l'enseignement supérieur, d'intégrer le logement étudiant aux futurs PLH ou PLUi et donc d'apporter un éclairage aux prises de décision sur le temps long. Ils sont généralement à l'échelle des métropoles, d'agglomérations ou d'autres territoires géographiques plus importants. C'est le cas de l'OTLE du sillon alpin où une dizaine de partenaires institutionnels (Grenoble-Alpes Métropole, Valence Romans Agglo, Grand Annecy, agence d'urbanisme de Grenoble, Crous, etc.) ont voulu allier leurs forces d'observation et d'analyse pour construire ce dispositif de connaissance de l'offre et de la demande en logements étudiants en 2019. Cet observatoire est piloté par l'agence d'urbanisme de la région grenobloise qui a à cet effet, créé un poste de chef de projet.

Exemple de l'observatoire économique du Pays Basque

Afin d'orienter ses actions, la communauté Pays Basque, a décidé, en 2016, de mettre en place son observatoire économique en partenariat avec la chambre de commerce et de l'industrie. Cet observatoire économique propose une série d'indicateurs sur la démographie, l'emploi et le tissu économique. Il dresse ainsi un portrait synthétique de l'économie du territoire tout en faisant apparaître les spécificités des Pôles territoriaux. Des comparaisons avec les données régionales et nationales sont également réalisées afin de situer le Pays Basque dans un environnement économique plus large. La réalisation est confiée à la direction économique qui a à cet effet, une chargée de mission veille économique et observatoire.

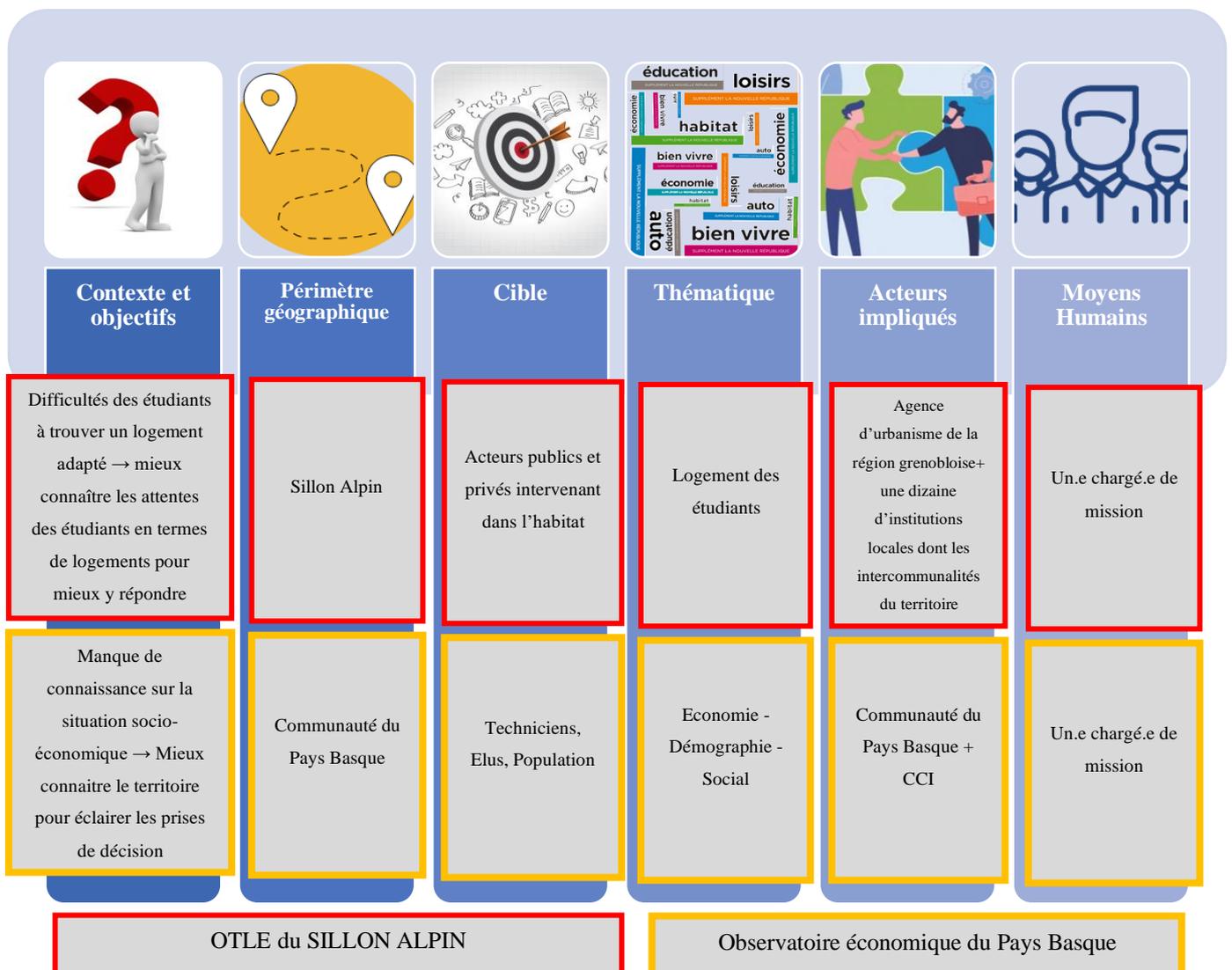


Figure 7 : Eléments de genèse de l'OTLE du Sillon Alpin et de l'observatoire économique du Pays Basque

2. La réalisation : Comment ?

Cette seconde phase, c'est celle du déploiement de l'ingénierie pour l'observatoire. Elle consiste en la collecte d'information et à la construction de la connaissance territoriale. C'est ici que le dispositif d'observation précédemment mis en place procède en deux temps.

La première sous étape, c'est celle de la collecte des données. Il s'agit ici d'aller chercher toutes les informations en rapport avec la ou les thématiques choisies à l'échelle du territoire d'étude. Il est question, en général, des données statistiques ouvertes à l'échelle nationales et publiées par l'INSEE ou par les services d'Etat (à l'exemple du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires) ou par d'autres organismes comme la caisse d'allocations familiales. Certaines données, non publiées, sont obtenues sous demande au service concerné et pour d'autres, qui sont inexistantes, il faut faire la récolte soit même par un recensement ou un questionnaire quand on est sur une échelle réduite. C'est pour cela qu'il faut impliquer les différents acteurs publics et privés du territoire dans le processus d'observation. C'est une étape qui nécessite de l'attention car il faut trier dans une masse de données, celles qui sont fiables et intéressantes.

Arrive ensuite la phase de Traitement et d'analyse des données : Cette seconde sous étape va consister :

- Tout d'abord en la définition d'indicateurs pertinents en rapport avec les données collectées que Rondier définit comme étant une interprétation empirique de la réalité dans le but d'informer (Rondier, 2007). Le propre d'un indicateur étant d'être signifiant, c'est-à-dire de donner un sens à un phénomène (Charlot-Valdieu et Outrequin, 2006). On parle aussi d'indices qui sont des indicateurs synthétiques obtenus en agrégeant d'autres indicateurs dits de base.
- En deuxième lieu, il convient de choisir des territoires de comparaison qui vont permettre l'appréciation et l'analyse des indicateurs. Les choix vont généralement vers une comparaison nationale, régionale ou parfois départementale mais il est également important de choisir des territoires de comparaison de taille et de profil comparable au territoire d'étude pour des analyses beaucoup plus affinées.
- Ensuite, vient le traitement et de représentation des données pour calculer et représenter les indicateurs prédéfinis généralement par les logiciels de traitement de données

📍 Exemple de l'observatoire économique du Pays Basque

Cet observatoire s'alimente des bases de données de l'INSEE notamment celles du recensement de la population, du système d'identification du répertoire des entreprises (SIRENE), du répertoire des entreprises et des établissements (REE), de l'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF), de pôle emploi et de la chambre de commerce et d'industrie. Les indicateurs choisis sont ceux de la démographie (population et évolution), de l'économie (Répartition des établissements et des emplois, secteurs d'activités, évolution du taux de chômage, etc.) et ceux de la mobilité professionnelle. Comme territoire de comparaison, le choix s'est ici porté sur les 10 premières intercommunalités de la Nouvelle Aquitaine et les données sont représentées en tableaux, graphes et cartes. Des représentations simples et graphiques faisant le point fort de cet observatoire.

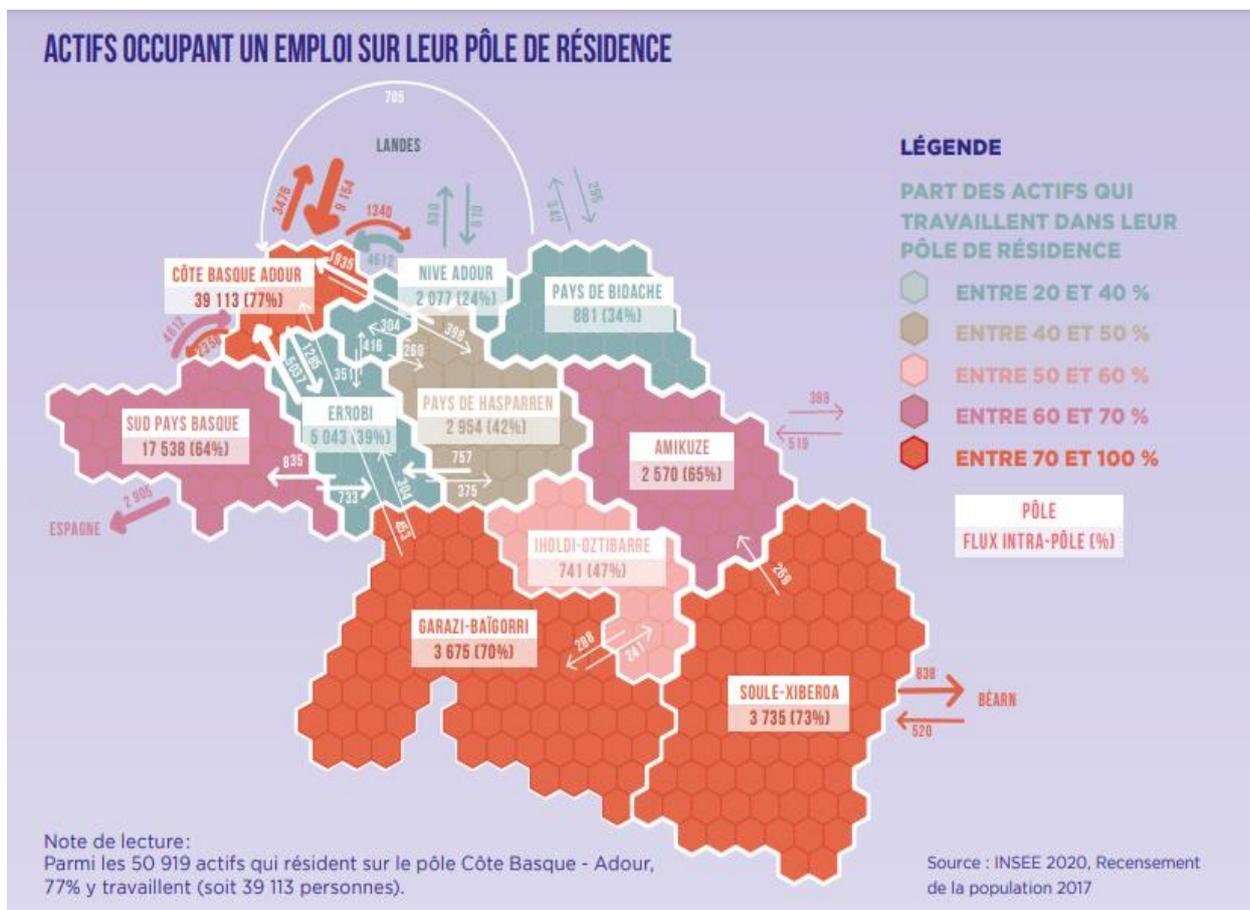


Figure 9 : Exemple de représentation de données par l'observatoire économique du pays basque

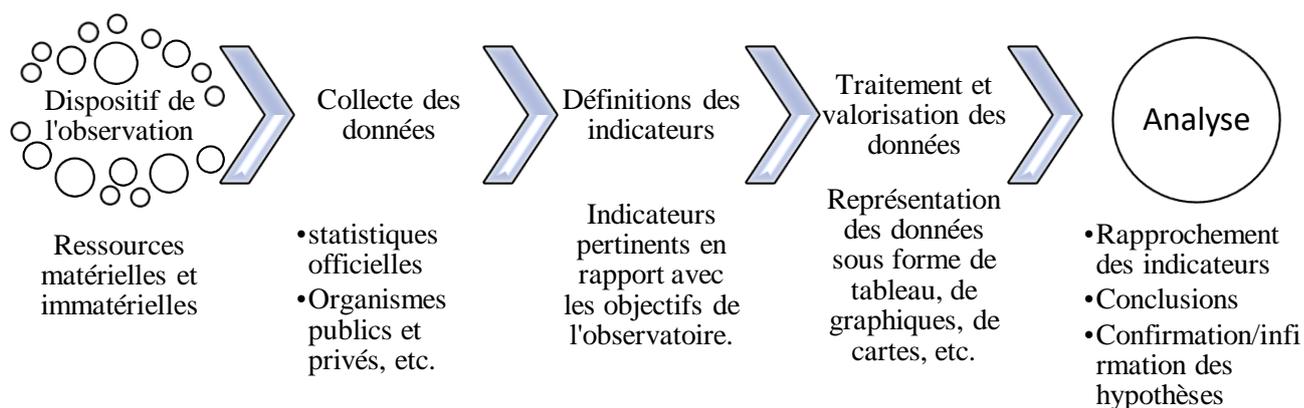


Figure 10 : Processus de production d'un observatoire

Réalisation : O. Soudaissi

3. L'utilisation : Quelle destination/exploitation ?

Cette dernière étape (dernière dans la réalisation mais première dans la définition du projet), c'est celle de la valorisation et de la diffusion des données qui consistent à les rendre accessibles et compréhensibles pour tous les acteurs. Pour cela, le dispositif de l'observation définit un ou plusieurs formats de publications ponctuels ou périodiques qui peuvent avoir des destinations différentes :

- Usage technique, moins simplifié et contenant parfois des informations confidentielles
- Usage externe ou destiné au grand public, beaucoup plus simplifié

Il convient ici de rendre les données communicables et digestes pour toutes les cibles du territoire afin d'avoir une valorisation optimale de l'observatoire car plus il y'aura d'acteurs impliqués et intéressés, plus il y aura de débats enrichissants pour le territoire. Au-delà des publications, il convient aussi de faire vivre l'observatoire par de l'animation territoriale menée par l'observatoire avec les acteurs et les citoyens car s'il y'a bien un problème dans ce processus d'observation, c'est la négligence de la dimension stratégique. En effet, la dimension politique de l'observatoire devrait avoir beaucoup plus de considérations pour que les productions de celui-ci arrivent bien dans les bureaux des décideurs pour orienter leurs actions : d'un outil de connaissance de territoire vers un véritable outil d'aide à la décision. La mobilisation des élus

dans la définition des objectifs et de leurs attentes est donc à prévoir dès le début du projet car un élu impliqué dès le départ sera naturellement présent pour les livrables et ses enseignements.

Exemple de l'observatoire territorial du logement des étudiants du Sillon Alpin (OTLE)

Les productions de l'OTLE du Sillon alpin sont valorisées par une publication annuelle sous deux formats :

- Un rapport d'une trentaine de pages reprenant tous les indicateurs de l'observatoire à l'échelle du Sillon alpin et des rapports propres aux grands bassins notamment ceux de Valence, de Chambéry, du Bourget-du-Lac, d'Annecy et de Grenoble.
- Quant au deuxième format, à l'échelle des grands bassins précités, la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) a conçu un poster permettant de diffuser, sur un autre type de support et par d'autres modes de représentation, les informations issues des OTLE et de plusieurs sources de données différentes. (Voir [Annexe 1](#)).

L'animation de l'observatoire est faite au moyen de Focus groups avec les intercommunalités des bassins estudiantins organisés par l'agence d'urbanisme. En 2021 par exemple, des focus groups ont été organisés avec les intercommunalités des bassins de Chambéry et du Bourget-du-Lac puis de Valence. Ces temps d'échanges ont réuni les membres de l'OTLE du territoire, ainsi que des élus et des acteurs locaux œuvrant dans le domaine de l'habitat des et des jeunes.

Exemple de l'observatoire économique du Pays Basque

L'observatoire économique du Pays Basque publie chaque année, un livret de 10 pages présentant de façon clair et simple, la situation socio-économique et démographique du territoire. Un livret qui est communiqué aux différents acteurs du territoire et mis en ligne via le site web de l'agglomération. Pour une meilleure communication, le livret est produit en deux versions : une en langue française et l'autre, en langue basque. Ce qui est très important car l'utilisation de la langue locale appelle à l'identité des élus et de la population et permet une meilleure appropriation de l'outil par les acteurs du territoire et par la population.

La représentation ci-après, récapitule, d'une façon sympathique les figures (différentes formes) de l'observation territoriale.

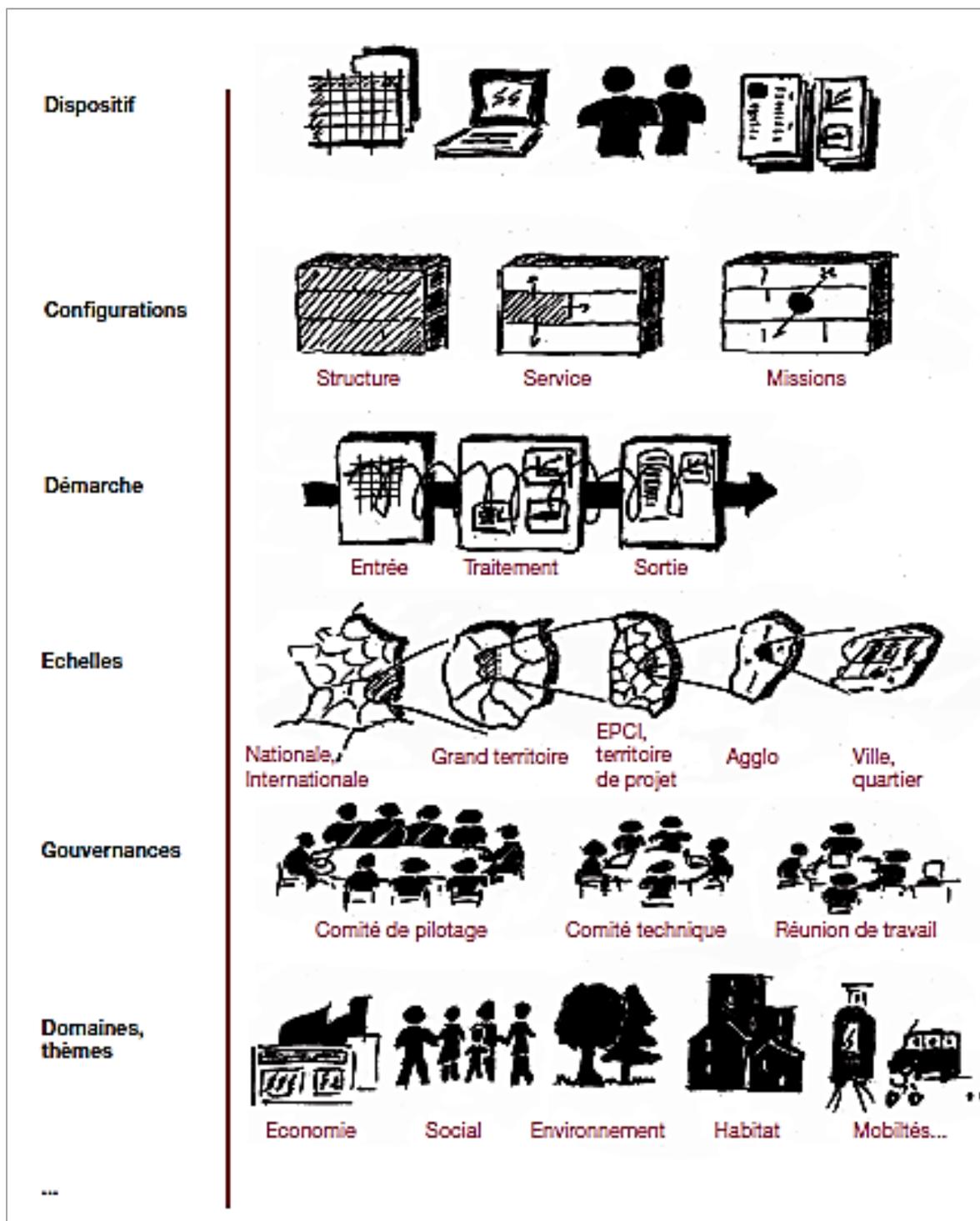


Figure 11 : Quelques figures de l'observation territoriale (ROUX, FEYT, 2011)

III. L'observatoire des dynamiques territoriales de Valence Romans

Agglo, un observatoire en chantier

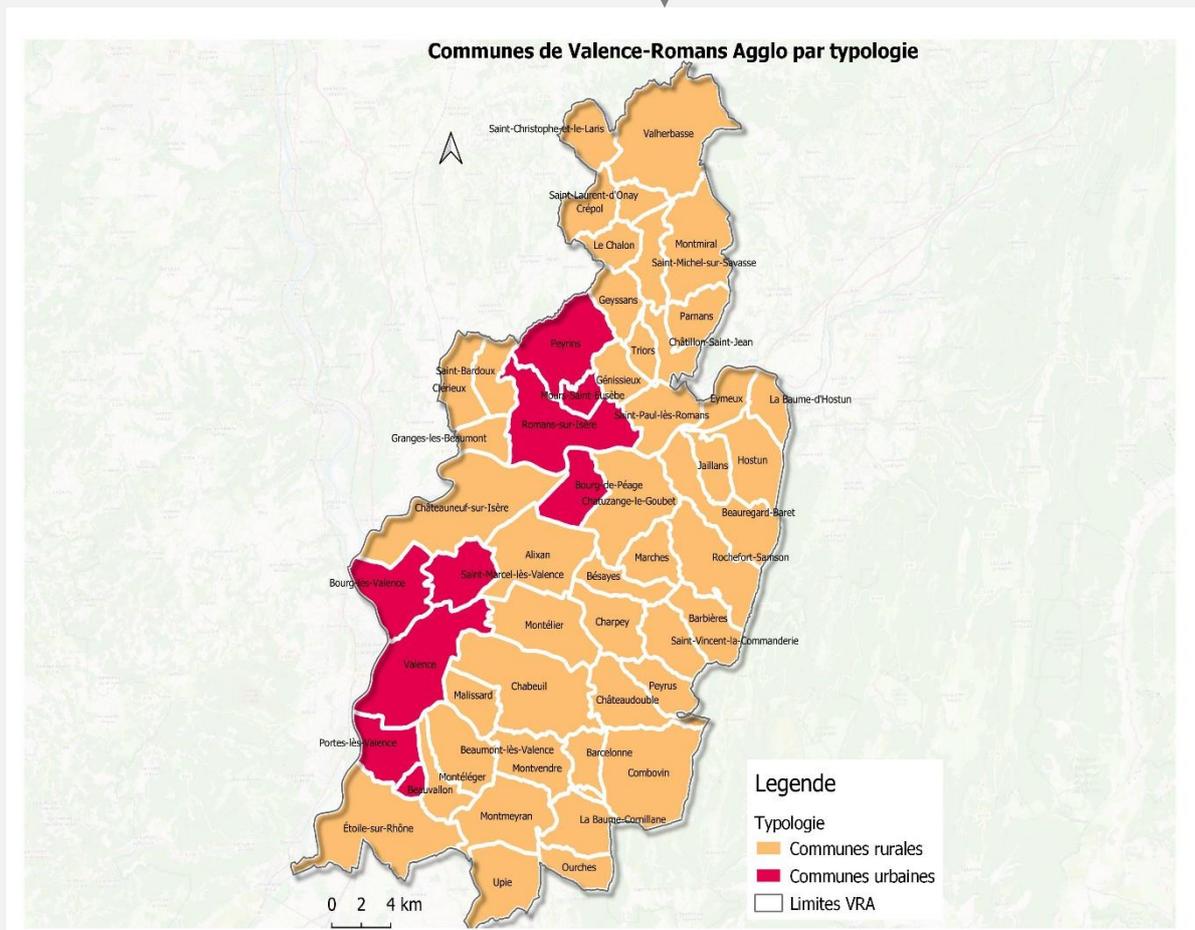
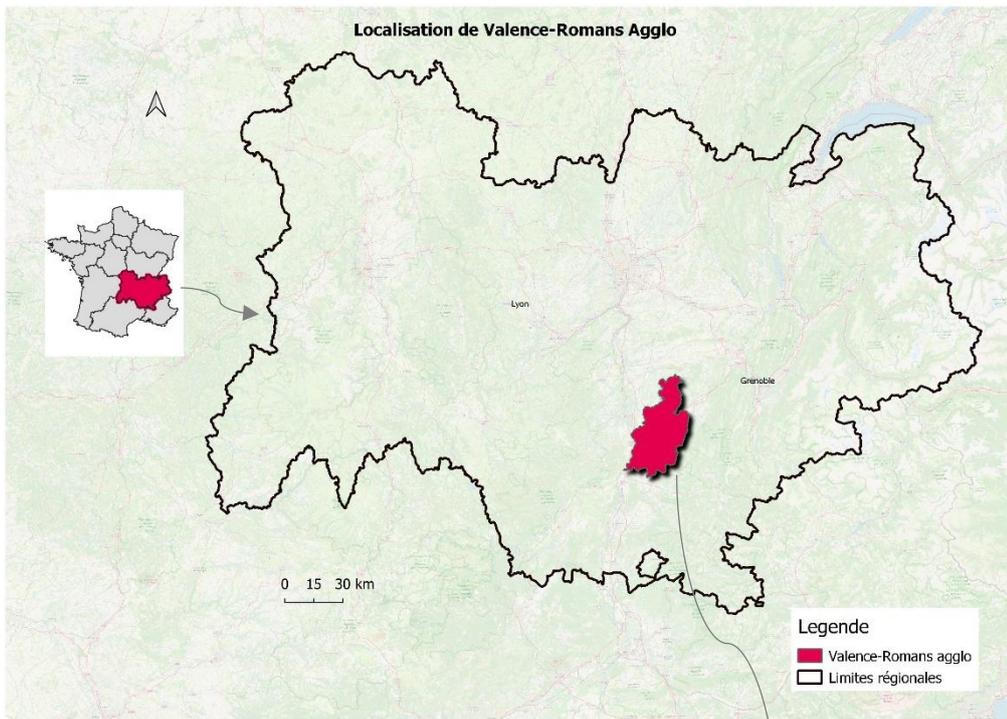
1. Contexte territorial de l'agglomération de Valence-Romans

1.1. Une situation stratégique et une population relativement dynamique

Située dans le département de la Drôme, au sud-est de la région Auvergne Rhône Alpes (Voir Carte 1 suivante), la communauté d'agglomération de Valence-Romans, porte du midi de la France, occupe une position stratégique au carrefour géographique entre les sillons alpin et rhodanien.

La création de l'agglomération de Valence-Romans remonte tout d'abord à 2014 avec la création de la communauté d'agglomération de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes issue de la fusion de quatre intercommunalités : Valence Agglo, la Communauté d'agglomération du pays de Romans, la Communauté de communes du canton de Bourg-de-Péage et la Communauté de communes des Confluences Drôme Ardèche, étendue à la commune d'Ourches. Par la suite, en 2017, la communauté d'agglomération de Valence-Romans Sud Rhône-Alpes va fusionner avec la communauté de communes de la Raye (comprenant 5 communes) pour donner donc la communauté d'agglomération Valence-Romans Agglo que nous avons aujourd'hui.

L'agglomération, étendue sur 851 Km², se structure autour des deux polarités que sont les villes de Valence et Romans-sur-Isère et regroupe une population de 223 349 habitants en 2018 (43% de la population drômoise) qui fait d'elle le 5^{ème} pôle urbain de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle compte 54 communes dont 9 urbaines et 7 ayant une population de plus de 5000 habitants (Voir Carte 1 suivante). C'est une population relativement dynamique avec un gain de 5% en 10 ans qui est majoritairement portée par les espaces ruraux qui eux, ont gagné 10%. Les villes centres perdent leur population même si Valence a légèrement repris sa croissance depuis, entre 2012 et 2017, avec un taux d'évolution de 2%. Une croissance qui est plus liée au solde naturel (2% entre 2012 et 2017) que migratoire (1%). Il s'agit aussi d'une population qui s'inscrit dans les tendances nationales de vieillissement de la population avec plus du quart des habitants à la retraite (28.6%) dans un contexte départemental plus vieillissant (30% de retraités) qui emmène de vrais enjeux socio-économiques et politiques. Cependant, l'agglomération se rajeunit de plus en plus par l'arrivée de nombreux étudiants venant profiter des nombreuses offres de formation présentes sur le territoire surtout avec la présence de l'antenne de l'université de Grenoble Alpes de Valence, premier pôle universitaire déconcentré de France.



Réalisation : O. Soudaissi

Carte 1 : Localisation et typologie communale de l'agglomération de Valence-Romans

1.2. Un territoire industriel, dynamique et résilient

Avec 103 000 emplois sur son territoire, l'agglomération de Valence-Romans a plus d'emplois que d'actifs occupés (85 000). L'emploi est surtout porté par des secteurs clés tels que l'industrie manufacturière (20%), le commerce, le service aux entreprises, la santé et le BTP. Une dynamique que certains secteurs dont l'industrie ont pu garder même pendant la crise Covid. Ce dynamisme s'explique notamment par la présence du chef-lieu départemental (Valence) et par l'emplacement stratégique de l'agglomération, au carrefour de voies de communication (voir sous partie suivante) qui font d'elle un pôle d'emploi qui alimente les habitants des alentours.

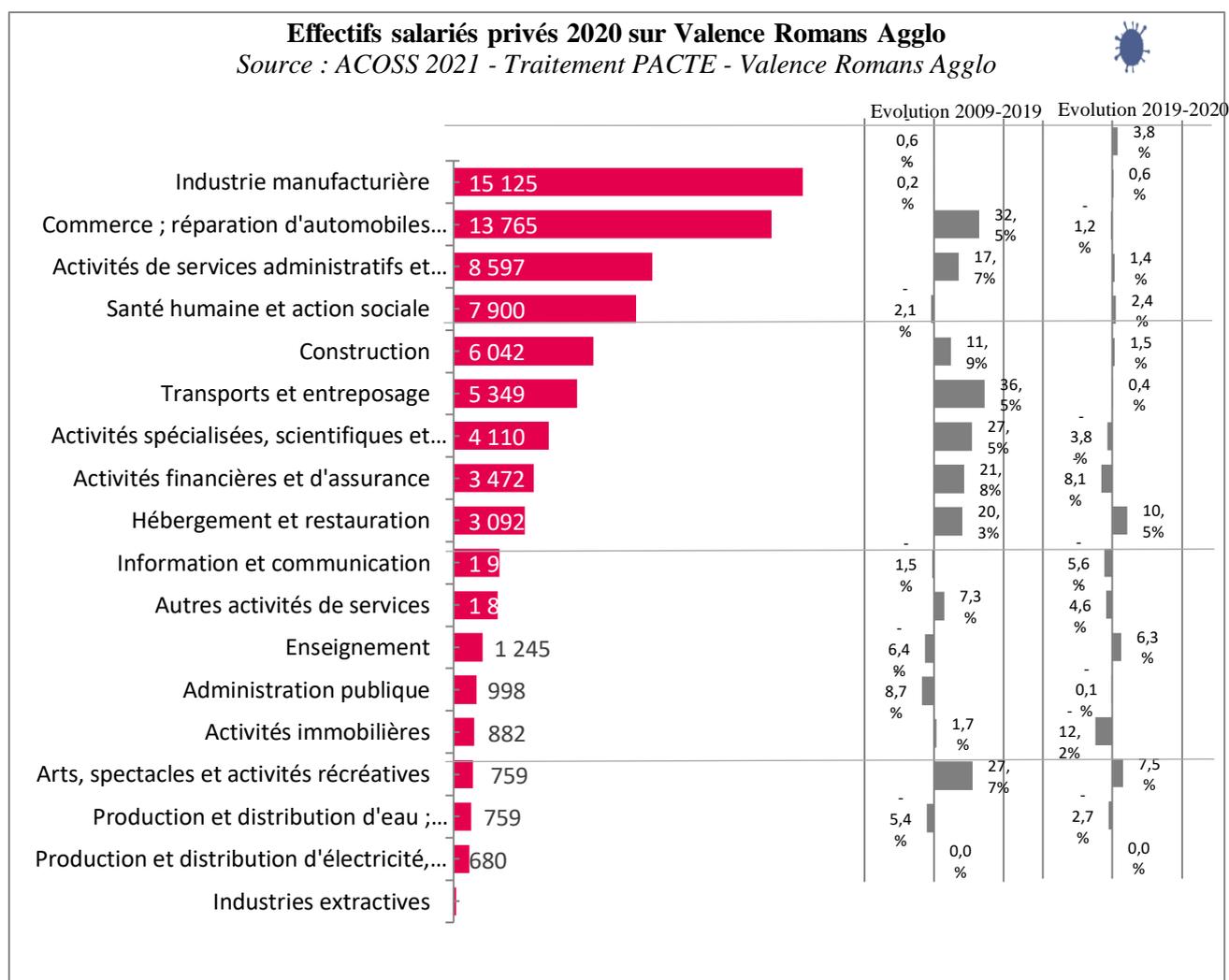


Figure 12 : Effectifs salariés privés et évolution sur Valence-Romans Agglo

Par ailleurs, l'agglomération est historiquement connue pour son savoir-faire en chaussure, cuir et maroquinerie avec notamment un réseau constitué d'ateliers de sous-traitance pour des grandes marques telles que Hermès ou Vuitton.

1.3. Un territoire connecté

Carrefour des échanges européens Nord-Sud et porte du Sillon Alpin pour les liaisons Ouest-Est en direction de l'Italie et de la Suisse, Valence Romans Agglo jouit de cette position stratégique par la présence de nombreuses infrastructures dont :

- Ses trois gares ferroviaires : Valence-TGV (2.5 millions de voyageurs par an), l'une des plus grandes gares TGV de France pour des liaisons nationales et européennes express (à 2h15 de Paris, 1h05 de Marseille et 35 min de Lyon), gare de Valence Ville et gare de Romans-sur-Isère.

- Deux axes autoroutiers importants : l'A7 et l'A49 à 1h de Lyon et de Grenoble, 2h de Marseille et de Montpellier.



Figure 13 : Connexions infrastructurelles de Valence-Romans Agglo

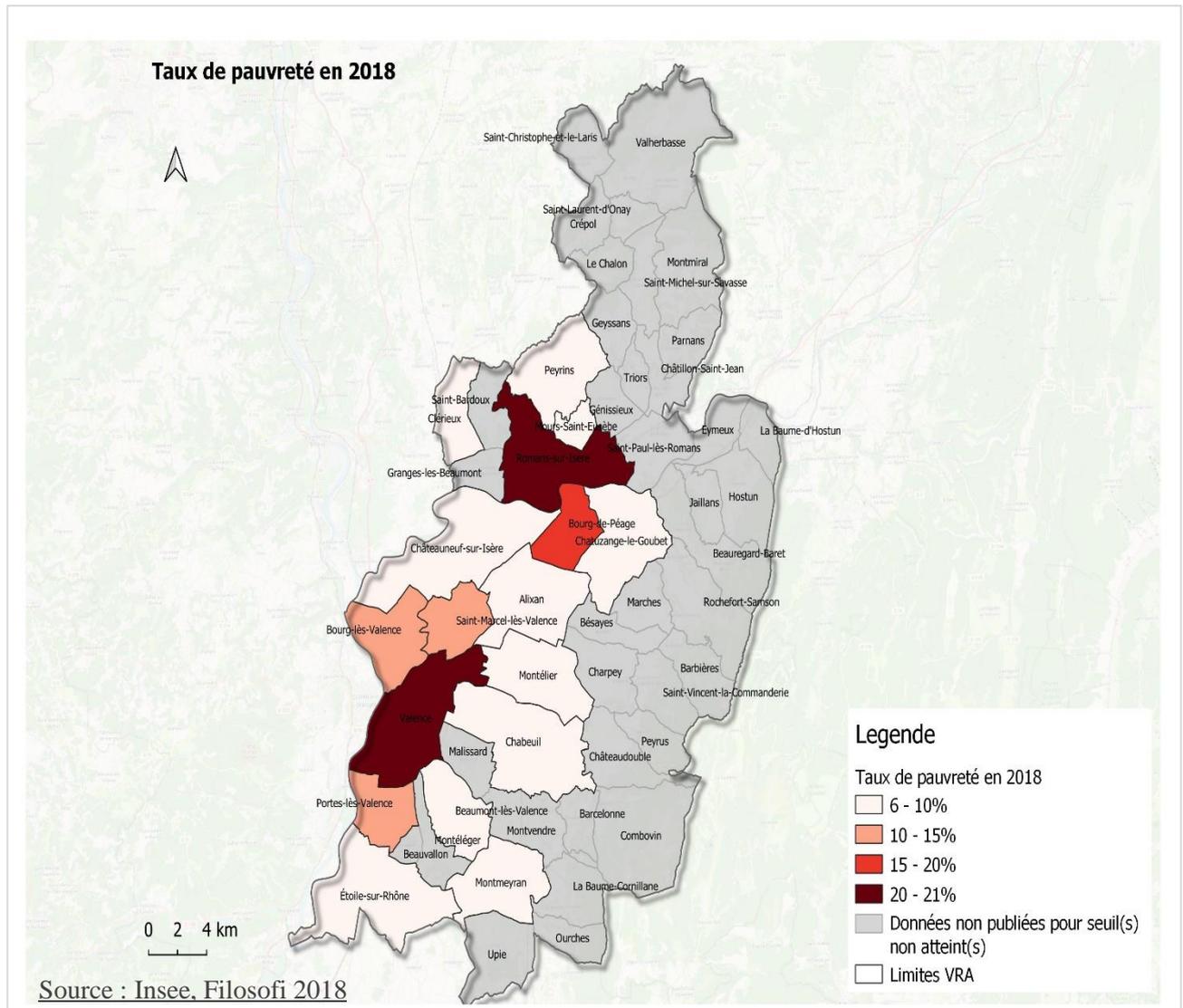
1.4. Un territoire socialement fragile

Valence-Romans Agglo a un profil territorial atypique car il s'agit d'un territoire au profil social typique des territoires en détresse mais qui, curieusement, reste attractif et dynamique (la population ainsi que l'emploi sont en progression et il y a plutôt un bon niveau d'équipement). Cette fragilité sociale est surtout liée :

- Aux emplois moins bien rémunérés sur l'agglomération et dans les villes centres en particulier entraînant une médiane de niveau de faiblesse de 21 210 € par an contre 23 040 € pour les intercommunalités de taille comparable et un taux de pauvreté de 15% en 2018¹, plus élevé dans et autour des pôles urbains (voir Carte 2 suivante).

¹ Source des données : INSEE, FILOSOFI 2018

- Au contexte départemental du territoire : la Drôme est un département au taux de chômage historiquement élevé (8.2% au dernier trimestre 2021)²
- Les nombreux quartiers politiques de la ville (QPV) présents sur le territoire : On y trouve en effet six QPV qui sont beaucoup plus touchés par cette précarité avec une médiane de niveau de vie deux fois plus élevé et un taux de chômage triplement plus élevé.



Réalisation : O. Soudaissi

Carte 2 : Taux de pauvreté par commune de Valence-Romans Agglo

² Source : Insee, Taux de chômage au sens du bureau international du travail (BIT)

2. Observatoire des dynamiques territoriales de VRA : facteurs de création et gouvernance (pour qui ? pourquoi faire ? et par qui ?)

2.1. Un observatoire pour la définition et le suivi des politiques de développement économique

L'Observatoire des Dynamiques Territoriales de Valence-Romans agglomération est né de la volonté des acteurs du territoire, surtout économiques, de mesurer les évolutions socio-économiques du territoire afin de pouvoir orienter leurs actions.

Avant la création de l'agglomération, il y avait quelques dispositifs d'observation thématique notamment au sein du Syndicat Mixte « Romans Bourg de Péage Expansion » (en charge du développement économique du bassin romano-péageois) mené par l'actuel directeur de la direction de développement économique et attractivité de l'agglomération (Voir Annexe 2 pour l'organigramme de l'agglomération) et dédié exclusivement au développement économique. Un autre dispositif, c'est celui de la maison de l'emploi et de la formation à Valence dédié à l'emploi sur 11 intercommunalités et qui était lui, mené par l'actuelle chargée de mission de l'observatoire.

Plus tard, après la création de l'agglomération, en 2019, c'est la sélection du territoire pour le projet TIGA (Territoire d'Innovation et de Grande Ambition)³, associée à l'appétence qu'a le directeur de la direction économique pour l'observation territoriale, qui vont venir impulser la création d'un observatoire au sein de la direction économique par la création d'une mission observatoire. Par la même occasion, la construction du protocole d'évaluation TIGA va permettre de poser le principe d'une collaboration entre le laboratoire Pacte et l'Agglomération.

Un travail préliminaire a alors été fait pour définir les objectifs de l'observatoire : un outil de compréhension des dynamiques locales et d'aide à la décision pour les différents projets portés par la direction du développement économique portant sur quatre thématiques :

³ « Territoires d'innovation » est une action du Grand plan d'investissement, adossée à la troisième vague du Programme d'investissements d'avenir (PIA). Cette action a pour objectif de faire émerger en France les territoires du futur et de nouveaux modèles de développement territorial. Le programme est doté d'une enveloppe de 450 M€ sur 15 ans avec 150 M€ de subventions et 300 M€ d'investissements en fonds propres.

- Économie : thématique phare permettant de suivre les dynamiques à l'œuvre pour agir efficacement (de quel type d'entreprise le territoire a-t-on besoin ? quels besoins en formation ? en recrutement ? etc.).
- Démographie pour permettre aux chefs d'entreprise qui s'installent d'avoir une connaissance du profil démographique du territoire notamment de la population active pouvant faire objet de recrutement.
- Social pour objectiver les fragilités sociales citées plus haut notamment celles relatives au marché du travail.
- Environnement parce que le changement climatique est intimement lié aux activités économiques du territoire et qu'il est nécessaire de comprendre les enjeux locaux pour mieux accompagner les entreprises.

A ces quatre thématiques, s'ajoutera plus tard l'axe foncier et immobilier d'entreprise qui faisait déjà l'objet d'actions ponctuelles d'observation au sein de la direction du développement économique. C'est ainsi qu'est alors arrivée la genèse de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo et donc le franchissement de notre premier moment clé.

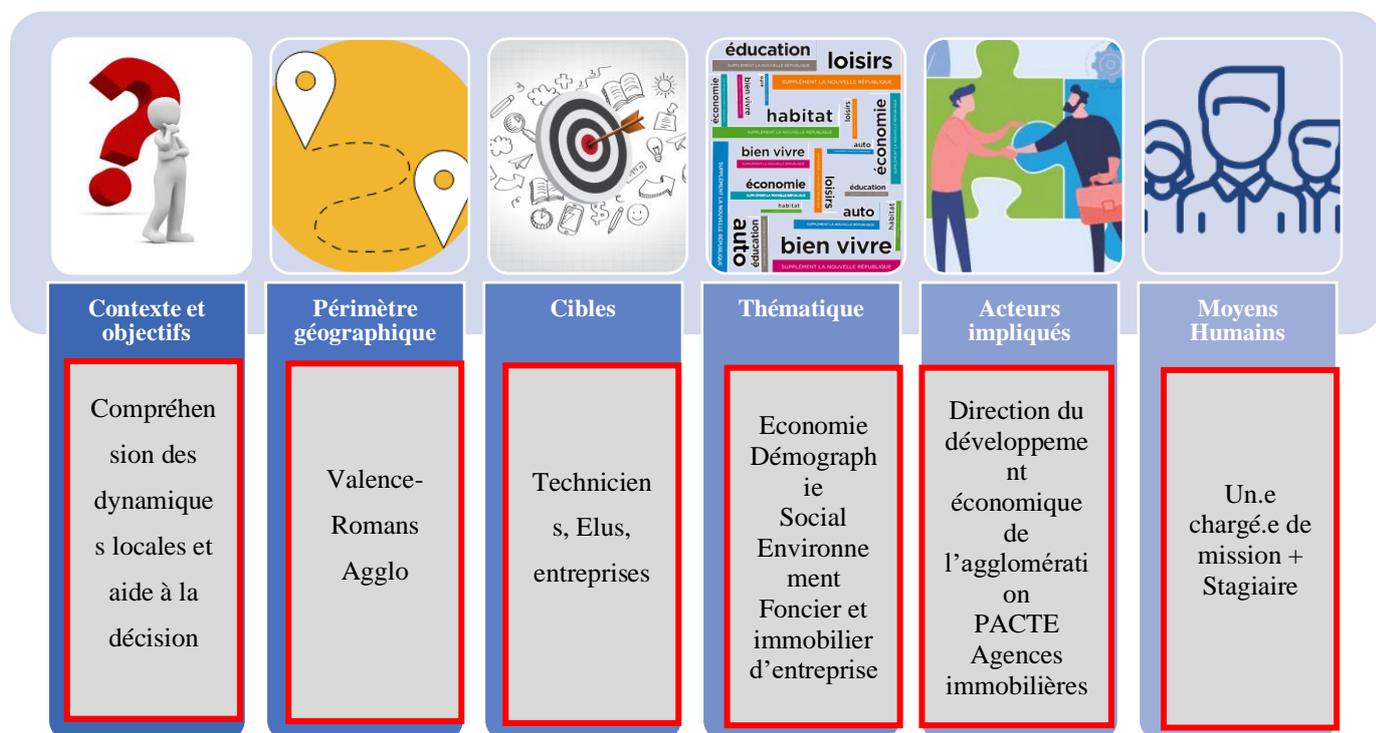


Figure 14 : Eléments de genèse de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo

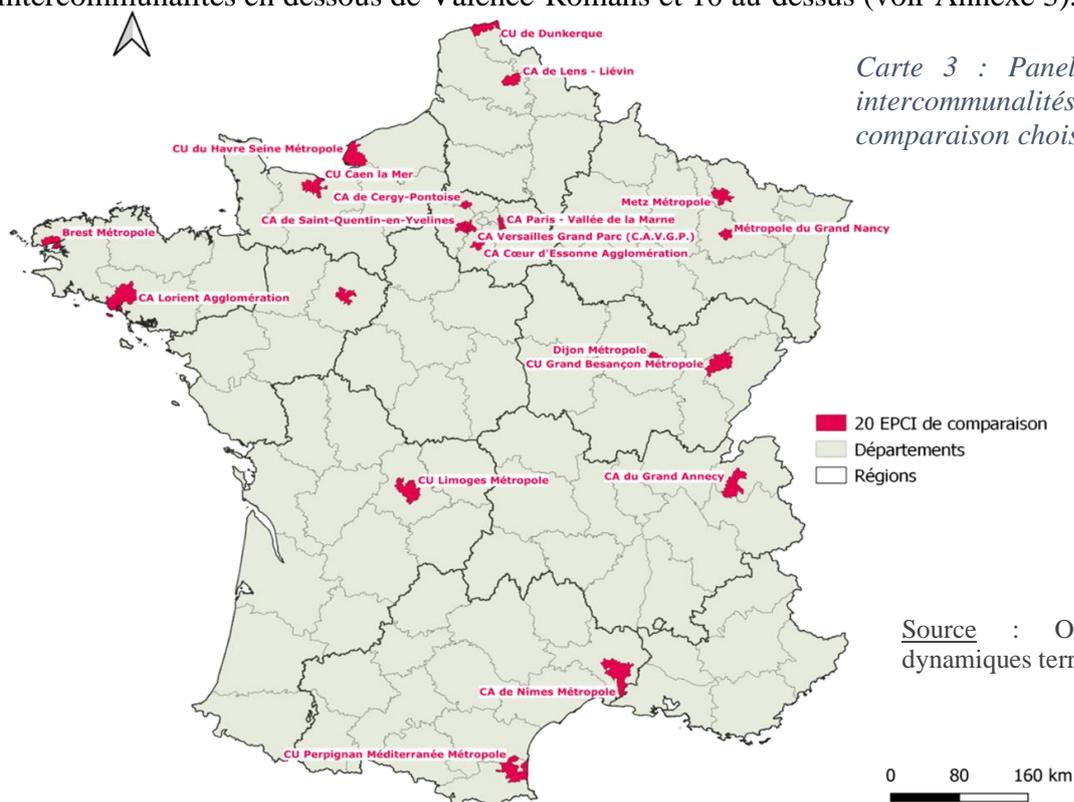
2.2. « Une gouvernance » limitée à la direction économique pour le moment

Il n'y a pas à proprement parler de gouvernance dans l'observatoire, nous avons plutôt une commande émanant de l'élu et de la direction et une organisation opérationnelle pour la réalisation impliquant le laboratoire PACTE, notamment au travers du partenariat TIGA. Une organisation se faisant souvent sous forme de réunion de travail entre la chargée de mission, le directeur de la direction économique et éventuellement le laboratoire Pacte représenté par Magali TALANDIER, professeure des universités et responsable scientifique du projet PIA-SUT (Programme d'Investissement d'Avenir – Start Up des Territoires).

3. Construction de l'observatoire et productions attendues

3.1. Une méthodologie de réalisation en cinq étapes

Après la genèse précédente, la deuxième étape, celle de la réalisation a consisté, en amont, au choix des territoires de comparaison pour pouvoir situer le territoire par rapport à ses comparables et ressortir ses spécificités. Deux types de comparaison ont été définis à cet effet. Une, interne au territoire, faisant la comparaison entre l'agglomération, ses villes centres (Valence et Romans), et ses espaces urbains et ruraux. L'autre, externe au territoire, qui en plus des territoires externes de comparaison classique que sont le département, la région et la France métropolitaine, intègre un panel de 20 intercommunalités de taille comparable à celle de Valence-Romans Agglo. Ce panel a été choisi sur la base du nombre d'habitants en prenant 10 intercommunalités en dessous de Valence-Romans et 10 au-dessus (voir Annexe 3).



A ces 20 intercommunalités de comparaison, s'ajoutent trois autres intercommunalités choisies dont les profils sont comparables à celui de Valence-Romans :

- Clermont Auvergne Métropole
- CA Mulhouse Alsace Agglomération
- CA du Grand Chambéry

Après la définition de ces territoires de comparaison, viennent alors les étapes successives suivantes :

- La collecte et l'organisation des données

Cette première phase consiste à recueillir les données et à les préparer pour le traitement qui va suivre. Les données sont téléchargées depuis les sites officiels notamment l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), etc. Certaines données, non publiées, sont obtenues directement auprès des organismes spécialisés comme Pôle Emploi ou certaines données de la Caisse d'Allocation Familiales.

Après le téléchargement des données vient leur préparation consistant à extraire les données des communes propres à l'agglomération et les données sur les territoires de comparaison susmentionnés sur la même feuille de calcul (Voir Annexe 4). Cette étape nécessite l'utilisation du logiciel de traitement de base de données R en commençant au préalable, une mise à la géographie actuelle des données afin de pouvoir garder la même couverture territoriale des données.

Un stagiaire du parcours études économiques et statistiques de l'UGA a été recruté pour une durée de six mois pour faire ce travail.

Quant à l'observatoire du foncier et de l'immobilier d'entreprise, la collecte est surtout faite par des fiches envoyées aux principales agences immobilières du territoire qui les remplissent. Des données qui sont complétées par celles de la base des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme (Sitadel).

- La définition des indicateurs

Concomitamment à la collecte des données, un dictionnaire de variable a été rempli au préalable contenant toutes les variables des données téléchargées, ce qui a facilité cette étape de définition

d'indicateurs. Cette définition est faite successivement pour chaque thématique par les deux partenaires (Observatoire – pacte).

- Le traitement et la représentation des données

Une fois les indicateurs thématiques définis, le traitement et la représentation des données sont réalisés sur Excel par des tableaux et des graphiques comparatifs. La représentation cartographique est quant à elle faite sur le logiciel QGIS. La réalisation de cette étape est également partagée entre l'observatoire et le laboratoire PACTE.

- L'analyse des données

L'analyse des données précédemment représentées est faite sur format PowerPoint avec des premiers commentaires venant de l'observatoire et des analyses beaucoup plus profondes de la part du laboratoire PACTE. On obtient alors des grosses présentations thématiques contenant entre 50 et 100 slides.

- La synthèse

2 niveaux de synthèses thématiques sont réalisés par l'observatoire à partir du premier document : Une d'une vingtaine de slides et une autre, beaucoup plus synthétique de 2 ou 3 pages sous forme de portrait territorial thématique (Voir sous partie suivante).

La figure suivante récapitule ce process de réalisation de l'observatoire.

Process de l'Observatoire des Dynamiques Territoriales de VRA

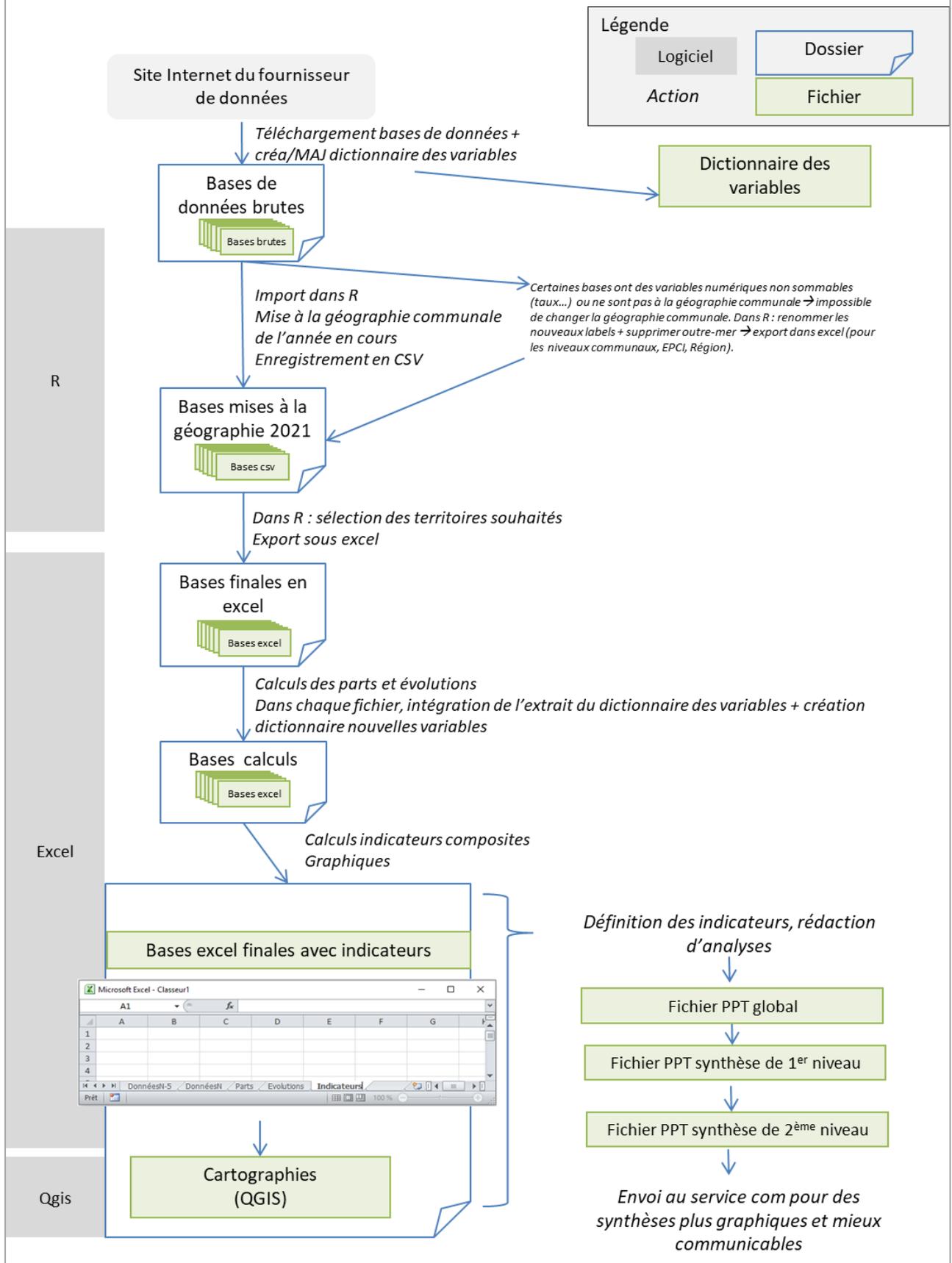


Figure 15 : Etapes du deuxième moment (phase de réalisation) de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo

3.2. Des perspectives d'utilisation internes et externes

Pour le troisième moment, celui de la valorisation, l'observatoire, aujourd'hui presque à la fin de la phase de réalisation, prévoit deux types de production :

- Une, diffusable en interne et destinée surtout aux techniciens, correspond à la première synthèse d'une vingtaine de pages pour les quatre principales thématiques (économie, démographie, sociale et environnementale).
- L'autre destinée au grand public (Entreprises, citoyens) sous forme de fiches thématiques synthétiques présentant les chiffres clés du territoire sur deux ou trois pages.

Par ailleurs, l'utilisation des productions de l'observatoire s'est déjà faite pour plusieurs occasions notamment :

- La présentation des dynamiques socio-économiques au conseil local de développement en mars dernier pour permettre à ces citoyens impliqués dans la vie locale d'avoir une connaissance territoriale et de pouvoir mener des réflexions sur le territoire.
- La réunion ayant suivi la signature de la charte immobilière pour l'observatoire immobilier (voir Annexe 5). Lors de cette réunion, nous avons eu à présenter les données sur le foncier et l'immobilier d'entreprise traitées par l'observatoire. Ceci a permis de mener des réflexions autour de ce sujet avec les principales agences immobilières du territoire.
- Des présentations en réunion d'équipe de la direction : nous avons eu, à plusieurs reprises, à présenter les productions de l'observatoire en réunion d'équipe afin d'apporter des connaissances nouvelles aux collègues, d'avoir des pistes de réflexion et d'analyse ou encore leurs éventuels besoins d'informations complémentaires.

Enfin, l'observatoire reçoit également de commandes ponctuelles d'autres services, des élus (éléments de langage par exemple), des communes de l'agglomération ayant besoin de données spécifiques sur leur territoire ou encore des entreprises qui souhaitent s'implanter.

3.3. Un observatoire aux multiples défis

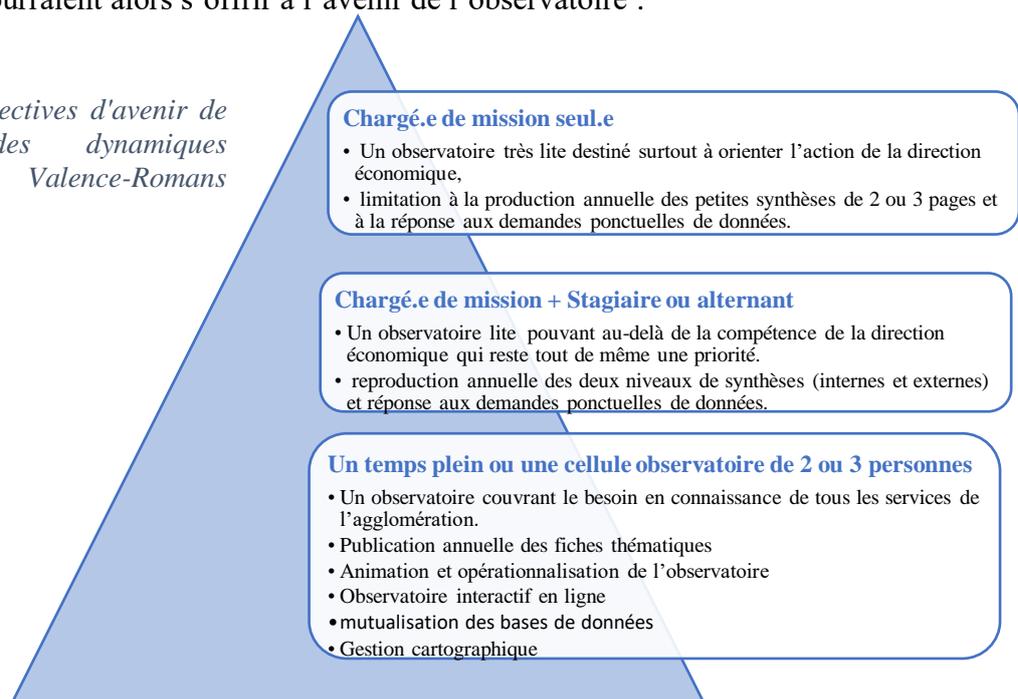
L'observatoire, aujourd'hui en chantier et presque sur le point de publier ses premiers livrables, devra faire face à plusieurs défis pour les éditions à venir.

Le premier défi et le plus important, c'est celui de la mise à jour des données et des publications car le suivi temporel, c'est la base même de l'observation territoriale. L'observatoire espérait au départ pouvoir créer des fichiers de calculs automatisés où il faudrait juste changer les données brutes pour actualiser les différentes représentations déjà réalisées. Si cela est tout à fait possible pour certaines données simples, cela reste plus délicat et moins réalisable pour certaines données complexes sachant que même les données simples peuvent voir leur structure changer d'une année à l'autre. La mise à jour demandera alors beaucoup plus de temps humain que celui prévu au départ.

Vient alors le défi des moyens humains : Aujourd'hui, l'observatoire a comme ressource humaine, la chargée de mission observation, également chargée de mission animation et RSE (responsabilité sociétale des entreprises) qui ne pourra consacrer à l'observatoire qu'un jour par semaine ou deux tout au plus et un stagiaire à temps plein pour 6 mois entre Mars et septembre. La difficulté étant aussi de trouver un stagiaire maîtrisant la gestion et le traitement des bases de données, ayant des compétences en SIG et capable de comprendre le système territorial et ses enjeux. A noter que, d'après l'enquête réalisée par le laboratoire Pacte en 2009, les dispositifs d'observation ont un nombre moyen de deux ETP (équivalent temps plein).

Trois options pourraient alors s'offrir à l'avenir de l'observatoire :

Figure 16 : Perspectives d'avenir de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo



L'observatoire, sa forme, son fond et son avenir, est alors très dépendant aujourd'hui de sa porteuse (chargée de mission observation) qui en maîtrise les tenants et les aboutissants. Il serait alors très judicieux de mettre sur pieds un guide méthodologique à chaque étape (des efforts sont tout de même faits dans ce sens).

En fin, le dernier défi, c'est celui de l'animation et l'opérationnalisation de l'observatoire. Donner vie à l'observatoire par des animations en interne avec les différents services ou avec des élus et des animations en externe touchant le grand public permettront de nourrir l'intelligence collective et la démocratie participative. Cette démarche permettra en plus de rendre l'observation territoriale appétente pour les élus qui pourront alors porter le dispositif.

IV. Apports Réciproques du stage

1. Missions du stage

Pendant ces six mois de stage, j'ai eu des missions prioritaires et secondaires pendant lesquelles j'étais accompagnée par ma tutrice professionnelle à chaque étape. Mes missions prioritaires ont concerné l'observatoire des dynamiques territoriales avec :

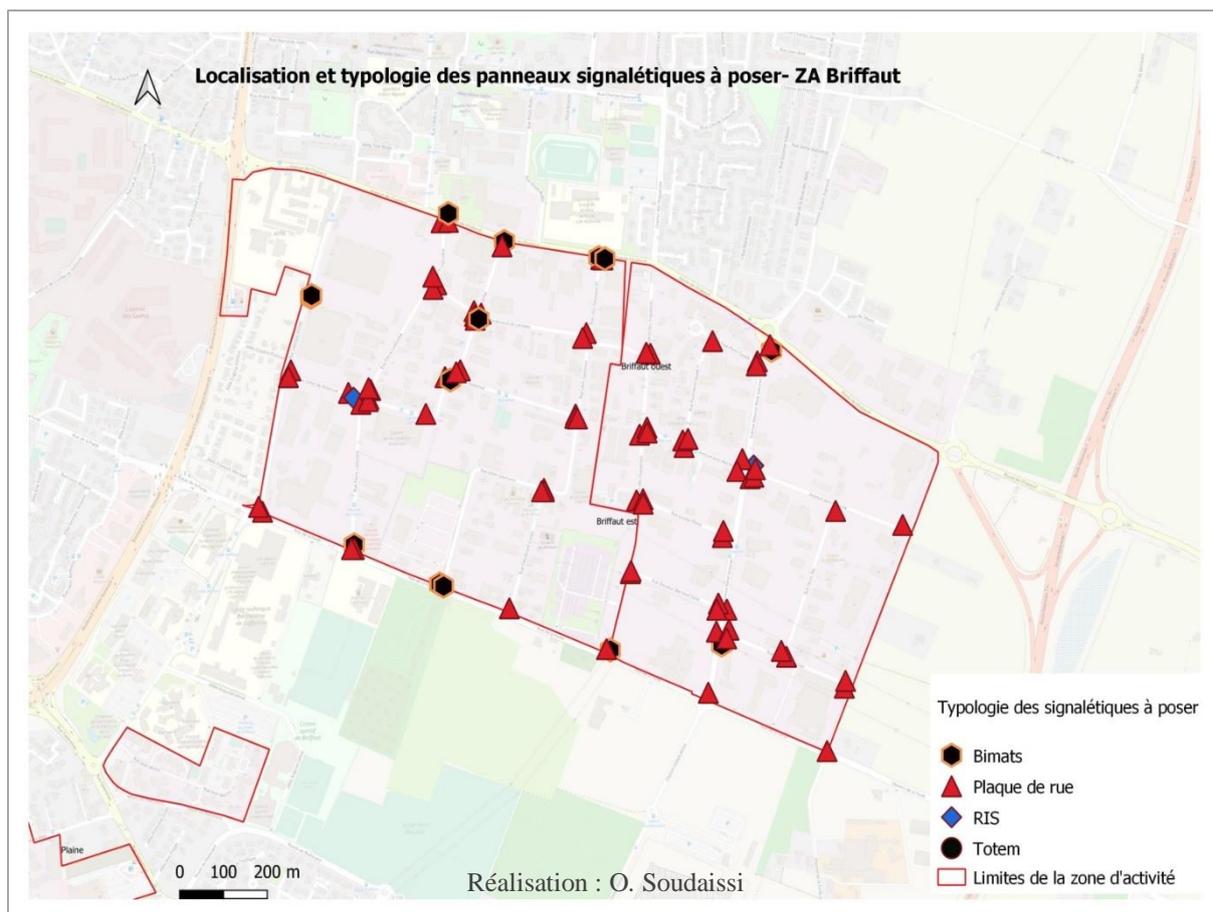
- Pour la thématique sociale :
 - Téléchargement et traitement de certaines données ;
 - Définition des indicateurs ;
 - Représentation des données sous forme de tableaux, graphiques, schémas et cartes ;
 - Présentation et analyse des données (analyse complétée par celles du laboratoire PACTE) ;
 - Réalisation des deux niveaux de synthèses mentionnés plus haut et envoi au service communication pour le travail de graphisme et de communication. (Voir Annexe 6).
- Pour la thématique démographique :
 - L'achèvement du traitement de données sur les mobilités résidentielles (Carte de flux, caractéristiques des entrants/sortants, etc.) ;
 - Réalisation des deux synthèses et envoi au service communication.
- Pour la thématique économique, la réalisation des deux synthèses et envoi au service com.

- Pour la thématique environnementale :
 - Organisation de réunions et des rencontres pour la définition des indicateurs à observer ;
 - Exploration de sources de données potentielles et Benchmark ;
 - Compréhension des bases de données ;
 - Téléchargement et préparation des données manquantes, sollicitation de certains services pour des données ;
 - Définition des indicateurs ;
 - Réalisation des représentations graphiques et cartographiques (en cours).

Quant aux missions secondaires, la première, c'est celle relative à l'observatoire immobilier et foncier ayant consisté à récupérer les données sur les transactions annuelles des agences immobilières (des fiches à remplir leur a été envoyé plus tôt) et à traiter les données de SITADEL (la base des permis de construire et autres autorisations d'urbanisme) pour en faire des représentations et des analyses. Grâce aux analyses réalisées, nous avons pu animer la rencontre qui a eu lieu après la signature de la charte immobilière et la conférence de presse (voir Annexe 5).

La seconde mission secondaire ne concerne pas l'observatoire mais plutôt l'aménagement des zones d'activités gérées par l'agglomération. Il s'est agi, dans le cadre du projet d'harmonisation de la signalétique et de la dépose de la signalétique sauvage, de construire une méthodologie de décompte et de géolocalisation des signalétiques concernées pour l'appliquer sur le terrain en allant sur place faire ce travail de repérage grâce au SIG de l'agglomération appelé GEO. Cette mission m'a permis d'une part de découvrir les zones d'activités du territoire et leur fonctionnement. D'autre part, elle m'a permis de sortir de temps à autre, la tête des données pour faire des choses plus opérationnelles. L'agglomération a donc aujourd'hui sur son SIG, une couche géo-référençant toute la signalétique à déposer par type dans ses principales zones d'activités (voir Carte 4 suivante).

En plus de ces missions, j'ai eu la chance de participer à plusieurs événements instructeurs et formateurs. Il est question entre autres, de la participation aux ateliers sur l'économie circulaire organisés par le bureau d'étude UTOPIES, à l'organisation de l'évènement « l'agglomération fête ses entreprises », au séminaire de cohésion d'équipes, etc.



Carte 4 : Signalétique relevée dans la zone d'activité de Briffaut

2. Les apports et difficultés du stage

Tout d'abord, ce stage m'a permis de beaucoup apprendre sur les observatoires territoriaux, sur leurs méthodes, leurs enjeux et leurs difficultés. Ensuite, j'ai pu développer plusieurs compétences dont les principales sont les suivantes. La plus importante, c'est dans le traitement et l'analyse de données : j'ai pu apprendre l'utilisation du logiciel R et découvrir plusieurs outils et fonctions dont j'ignorais l'existence sur Excel. J'ai également amélioré mes compétences en SIG avec le logiciel QGIS avec des cartes complexes alors que j'étais plutôt habitué à utiliser le logiciel ArcGIS dans mes expériences antérieures. Communiquer de façon synthétique fait aussi partie de mes apprentissages parce qu'il fallait rendre les données synthétiques et communicables à tout type de public. De plus, j'ai pu m'imprégner du fonctionnement des collectivités territoriales et rencontrer, à la direction économique, des personnes aussi formidables les unes que les autres. J'ai aussi pu découvrir, grâce à ce stage, un territoire que je ne connaissais pas du tout et qui est devenu aujourd'hui mon lieu de vie.

En fin, ce stage m'a apporté une appétence pour l'observation territoriale mais qui serait plus en rapport avec la planification urbaine que l'économie avec des thématiques telles que le l'habitat, les mobilités et transport, les équipements, l'implication citoyenne, etc.

Quant aux difficultés, il s'est agi surtout de l'appropriation à l'état de l'observatoire. En effet, étant arrivé, 2 ans après son initiation, il y'avait déjà un gros travail de fait et il m'a fallu un peu de temps pour comprendre ce qui a été fait, me l'approprier pour mieux le poursuivre. Ceci surtout pour la thématique économique qui n'était pas un domaine de prédilection pour moi.

3. Apports à l'observatoire

Pour mes apports à l'observatoire, il m'a paru peu judicieux de les énoncer par moi-même donc j'ai demandé, à ma tutrice professionnelle, de me faire une liste si apports il y a.

«

- Du temps homme (cela semble évident mais sans le temps que tu y as passé on n'aurait clairement pas produit autant).
- Allié à une bonne compréhension du sujet : tu as réussi à faire un travail pertinent (C'est très important et pas forcément facile pour un jeune diplômé).
- Une capacité à t'intéresser à de nouveaux sujets (le thème économique bien sûr, mais aussi le logiciel R dont tu as réussi à maîtriser les bases en autodidacte).
- Une capacité à traiter l'information et à faire des graphiques pertinents.
- Des compétences en cartographie très intéressantes quand il s'agit de faire des visuels.

Concrètement, c'est grâce à ta présence et à ton temps que nous avons pu créer tout le contenu des outils qui seront juste à finaliser par le service communication ».

Je pense donc avoir fait le travail pour lequel j'ai été engagé en apportant ma pierre à la construction de cet observatoire en plus d'autres missions secondaires et ça, c'est le plus important.

CONCLUSION

Après avoir défini et démontrée l'importance de l'observation territoriale pour un développement territorial intégré et intégrateur, ce rapport de stage a présenté les trois étapes clés de construction d'un observatoire et présenté le travail qui est fait ou en train d'être fait par l'Observatoire des Dynamiques Territoriales de Valence-Romans Agglo, objet de ce stage de six mois.

Ce stage aura permis d'accompagner l'observatoire pour compléter et finaliser sa première édition. Cependant, l'observatoire devra faire face à plusieurs défis à venir pour sa continuité dont son animation et l'implication des élus car l'observation n'est pas une fin en soi, c'est son utilité qui l'est. On ose alors espérer que le travail produit apporte de l'appétence nécessaire pour qu'une agglomération de cette taille décide de mettre des moyens pour une cellule observatoire qui permettra des prises de décision éclairées.

On retiendra alors que les conditions de réussite d'un observatoire consistent tout d'abord en une vision et des objectifs communs partagés et bien définis. Vient ensuite un dispositif de mise en œuvre ayant l'ingénierie nécessaire et une bonne appropriation des enjeux et des objectifs prédéfinis. En fin, la dernière condition et non des moindres, c'est la valorisation et l'animation des productions de l'observatoire pour une mobilisation optimale de l'intelligence collective et une appropriation de l'outil par les décideurs.

Dans tous les cas, la morale de l'histoire, quel qu'en soit l'observatoire, c'est qu'il faut toujours garder la première étape à l'esprit : les raisons et les objectifs de sa création. Quel était notre but ? nos objectifs ? sont des questions à garder à l'esprit pendant le téléchargement ou la recherche de chaque bit de donnée et sa représentation car une donnée inutile au schéma d'ensemble traité n'est qu'une perte de temps. Le naufrage de plusieurs observatoires a eu lieu parce qu'ils se sont retrouvés enfermés dans les données, ils ont perdu le sens même de leur création et ne savaient plus pourquoi ils observaient.

Bibliographie

Ouvrages

Charlot-Valdieu (C), Outrequin (P), 2006, *Développement durable et renouvellement urbain. Des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers*, Paris, L'Harmattan, Villes et Entreprises, 296 p.

LE BERRE (M), « Territoires », 1995, in « *Encyclopédie de géographie* », Paris, Economica, 11638p.

ROUX (E)), FEYT (G), 2011, *Observatoires territoriaux : sens et enjeux*, La documentation française, Paris, 107 p.

STASZAK (J-F), « territoire », in « *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés* », Paris : Belin, 1128p.

Articles

Moine (A), 2006, « Le territoire comme un système complexe : un concept opératoire pour l'aménagement et la géographie », in *Espace géographique*, n°2-2006, page 126

Rondier (P), 2007, « Un système d'indicateurs d'étalement urbain : des enjeux d'utilité et de complexité ». Laval (Québec), in 3^e colloque des étudiants de l'IHQEDS, pp. 45-49

Rapport

Agence d'urbanisme de la région grenobloise, 2021, Rapport 2021 de l'OTLE du Sillon Alpin, consultable en ligne :

<https://basedoc.aurg.fr/dyn/portal/digidoc.xhtml?statelessToken=XOzcT8l3Akiug8YXlvTt2ZUQ82Xr0VIWdJdhTnusktQ=&actionMethod=dyn%2Fportal%2Fdigidoc.xhtml%3AdownloadAttachment.openStateless>, 28p.

Communauté d'agglomération pays basque, 2021, Observatoire économique du Pays Basque 2021, consultable en ligne :

https://www.communauteypaysbasque.fr/fileadmin/user_upload/mediatheque/kiosque/livret-observatoire-2021-FR-WEB.pdf, 10p.

Valence-Romans Agglomération, 2017, Rapport Harmonie 2030, consultable en ligne :

<https://www.valenceromansaggllo.fr/resource/03.%20Un%20territoire%20pour%20entreprendre/Harmonie%202030/harmonie2030.pdf?download=true>, 158p.

Webographie

Réponse du premier ministre Jospin L. aux questions du sénat sur la mise en place d'observatoires et rôle de la représentation nationale, 1996, <http://www.senat.fr/questions/base/1996/qSEQ960515509.html> (consulté le 16/07/2022).

Site de l'observatoire des territoires, <https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/> (consulté le 20/07/2022).

Site de GEOPORTAIL, <https://www.geoportail.gouv.fr/> (consulté le 20/07/2022).

Table des figures

Figure 1: Evolution de l'observation	9
Figure 2 : la montée en puissance de l'observation des territoires par les territoires (Roux, Feyt, 2011).....	10
Figure 3 : Les quatre enjeux de l'observation territoriale (Roux, Feyt, 2011).....	11
Figure 4 : Plateforme de l'observatoire des territoires.....	13
Figure 5 : Plateforme cartographique de Géoportail	15
Figure 6 : Etapes clés dans un observatoire territorial	16
Figure 7 : Eléments de genèse de l'OTLE du Sillon Alpin et de l'observatoire économique du Pays Basque	19
Figure 8 : Exemple de représentation de données par l'OTLE.....	21
Figure 9 : Exemple de représentation de données par l'observatoire économique du pays basque	22
Figure 10 : Processus de production d'un observatoire	23
Figure 11 : Quelques figures de l'observation territoriale (ROUX, FEYT, 2011).....	25
Figure 12 : Effectifs salariés privés et évolution sur Valence-Romans Agglo	28
Figure 13 : Connexions infrastructurelles de Valence-Romans Agglo	29
Figure 14 : Eléments de genèse de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo.....	32
Figure 15 : Etapes du deuxième moment (phase de réalisation) de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo.....	36
Figure 16 : Perspectives d'avenir de l'observatoire des dynamiques territoriales de Valence-Romans Agglo.....	38

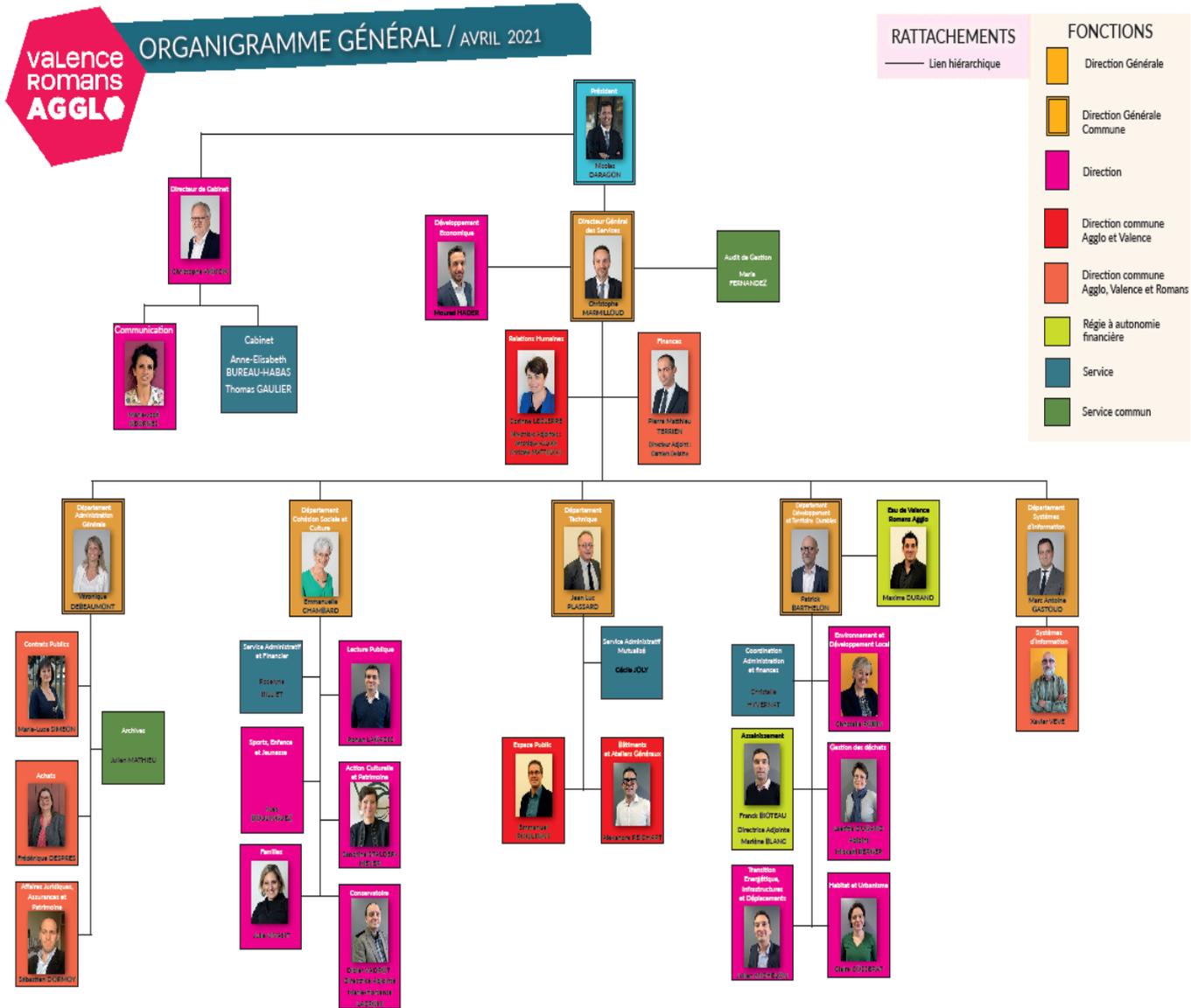
Table des cartes

Carte 1 : Localisation et typologie communale de l'agglomération de Valence-Romans	27
Carte 2 : Taux de pauvreté par commune de Valence-Romans Agglo	30
Carte 3 : Panel de 20 intercommunalités de comparaison choisi.....	33
Carte 4 : Signalétique relevée dans la zone d'activité de Briffaut.....	41

Liste des annexes

Annexe 1 : Poster de l'OTLE Sillon alpin 2021	49
Annexe 2 : Organigramme de l'agglomération de Valence-Romans Agglo.....	50
Annexe 3 : Liste des 20 intercommunalités de comparaison et leur population en 2017 (Insee, RP 2017)	51
Annexe 4 : Feuille d'organisation et de préparation de données.....	52
Annexe 5 : Communiqué de presse de la signature de la charte immobilière	55
Annexe 6 : Synthèse sociale de deuxième niveau (diffusion large) envoyé à la com.....	56

Annexe 2 : Organigramme de l'agglomération de Valence-Romans Agglo



Annexe 3 : Liste des 20 intercommunalités de comparaison et leur population en 2017 (Insee, RP 2017)

EPCI	Nb d'habitants
CU Le Havre Seine Métropole	269 060
CU Perpignan Méditerranée Métropole	268 005
CU Caen la Mer	267 262
CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	266 453
CA de Nîmes Métropole	258 070
Métropole du Grand Nancy	256 769
Dijon Métropole	253 638
CA de Lens - Liévin	241 934
CA de Saint-Quentin-en-Yvelines	229 353
CA Paris - Vallée de la Marne	226 405
Metz Métropole	221 192
Brest Métropole	209 722
CU Limoges Métropole	207 865
CA de Cergy-Pontoise	206 654
CU Le Mans Métropole	205 229
CA Lorient Agglomération	203 309
CA du Grand Annecy	201 695
CA Cœur d'Essonne Agglomération	199 131
CU de Dunkerque	196 901
CU Grand Besançon Métropole	193 279

Annexe 4 : Feuille d'organisation et de préparation de données

CODGEO_2021	LIBGEO	Echelle	Statut	Variable 1	Variable 2	Indicateur 1
26004	Alixan	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26023	Barbières	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26024	Barcelonne	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26032	La Baume-Cornillane	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26034	La Baume-d'Hostun	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26037	Beaumont-lès-Valence	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26039	Beauregard-Baret	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26042	Beauvallon	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26049	Bésayes	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26057	Bourg-de-Péage	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26058	Bourg-lès-Valence	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26064	Chabeuil	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26068	Le Chalon	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26079	Charpey	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26081	Châteaudouble	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26084	Châteauneuf-sur-Isère	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26087	Châtillon-Saint-Jean	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26088	Chatuzange-le-Goubet	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26096	Clérieux	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26100	Combovin	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26107	Crépol	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26124	Étoile-sur-Rhône	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26129	Eymeux	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26139	Génissieux	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26140	Geyssans	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26149	Hostun	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26170	Malissard	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26173	Marches	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			

26196	Montéléger	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26197	Montélier	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26206	Montmeyran	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26207	Montmiral	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26210	Valherbasse	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26212	Montvendre	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26218	Mours-Saint-Eusèbe	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26224	Ourches	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26225	Parnans	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26231	Peyrins	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26232	Peyrus	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26252	Portes-lès-Valence	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26273	Rochefort-Samson	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26281	Romans-sur-Isère	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26294	Saint-Bardoux	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26298	Saint-Christophe-et-le-Laris	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26310	Saint-Laurent-d'Onay	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26313	Saint-Marcel-lès-Valence	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26319	Saint-Michel-sur-Savasse	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26323	Saint-Paul-lès-Romans	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26355	Triors	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26358	Upie	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26362	Valence	Commune	URB - Espaces à dominante urbaine			
26379	Granges-les-Beaumont	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26381	Jaillans	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
26382	Saint-Vincent-la-Commanderie	Commune	RUR - Espaces à dominante rurale			
	Urbain VRA					
	Rural VRA					
200066009	CA Mulhouse Alsace Agglomération	EPCI_comparaison				
200068781	CA Valence Romans Agglo	EPCI_comparaison				
200069110	CA du Grand Chambéry	EPCI_comparaison				

246300701	Clermont Auvergne Métropole	EPCI_comparaison			
200027183	CU Perpignan Méditerranée Métropole	Liste des 20 EPCI			
200039865	Metz Métropole	Liste des 20 EPCI			
200042174	CA Lorient Agglomération	Liste des 20 EPCI			
200057859	CA Cœur d'Essonne Agglomération	Liste des 20 EPCI			
200057958	CA Paris - Vallée de la Marne	Liste des 20 EPCI			
200058782	CA de Saint-Quentin- en-Yvelines	Liste des 20 EPCI			
200065597	CU Caen la Mer	Liste des 20 EPCI			
200066793	CA du Grand Annecy	Liste des 20 EPCI			
200084952	CU Le Havre Seine Métropole	Liste des 20 EPCI			
242100410	Dijon Métropole	Liste des 20 EPCI			
242500361	CU Grand Besançon Métropole	Liste des 20 EPCI			
242900314	Brest Métropole	Liste des 20 EPCI			
243000643	CA de Nîmes Métropole	Liste des 20 EPCI			
245400676	Métropole du Grand Nancy	Liste des 20 EPCI			
245900428	CU de Dunkerque	Liste des 20 EPCI			
246200364	CA de Lens - Liévin	Liste des 20 EPCI			
247200132	CU Le Mans Métropole	Liste des 20 EPCI			
247800584	CA Versailles Grand Parc (C.A.V.G.P.)	Liste des 20 EPCI			
248719312	CU Limoges Métropole	Liste des 20 EPCI			
249500109	CA de Cergy-Pontoise	Liste des 20 EPCI			
	20 EPCI similaires				
26	DROME	Département			
07	ARDECHE	Département			
84	Auvergne-Rhône- Alpes	Région			
France Métro	France Métro	France Métro			



Mercredi 4 mai 2022
Communiqué de presse

Immobilier d'entreprises Signature d'une charte des bonnes pratiques

Ce mercredi 4 mai à Valence, l'Agglo et les agences immobilières ont signé une charte des bonnes pratiques « immobilier d'entreprises ». Objectif, répondre au mieux aux besoins des entreprises, favoriser un développement économique harmonieux et renforcer l'attractivité du territoire.

Depuis quatre ans, le Baromètre Arthur Loyd place Valence et son agglomération en tête des agglomérations de taille moyenne les plus attractives. Et les entreprises du territoire connaissent une forte croissance qui se traduit notamment par des investissements immobiliers. Ce contexte, ainsi que la raréfaction du foncier à vocation économique et l'objectif *zéro artificialisation nette*, amènent l'Agglo à relever un double défi : répondre aux besoins du monde économique et atteindre les objectifs de sobriété foncière et de préservation de la biodiversité fixés par le projet de territoire.

Pour un développement économique harmonieux

Aujourd'hui, l'Agglo et l'ensemble des professionnels de l'immobilier unissent leurs forces. Première étape, la signature d'une charte avec les principales agences immobilières actives sur le territoire*. Des objectifs et une méthode de travail partagés à travers un Observatoire collaboratif et des temps d'échange réguliers.

Premier objectif, adapter la gestion de l'offre foncière et immobilière aux besoins des entreprises et faciliter ainsi leur parcours résidentiel. Concrètement, il s'agit d'optimiser la réponse faite aux entreprises qui cherchent un local ou un terrain, d'orienter les futurs programmes immobiliers en fonction des besoins des entreprises (création de villages d'entreprise par exemple) ou encore de garantir une certaine cohérence quant à la vocation des parcs d'activités (tertiaire, artisanale, industrielle, logistique, horticole ou de loisirs). Autre enjeu de cette charte, renforcer l'attractivité du territoire en préservant l'activité économique en centre-ville, par exemple avec l'introduction d'activités tertiaires ou de petit artisanat au plus près des habitants. Ou encore repérer les zones où investir, les potentielles friches industrielles à réhabiliter et prévenir l'apparition de nouvelles friches.

Pour aller plus loin et faciliter la réalisation des projets, l'Agglo s'appuie sur des partenaires, promoteurs et investisseurs ainsi que sur la SEM *In Situ*, nouvel outil d'immobilier économique et commercial au service de l'Agglo, créé fin 2021.

Avec cette stratégie foncière et immobilière globale, l'Agglo et ses partenaires portent une dynamique économique vertueuse, créatrice de croissance et d'emplois au bénéfice des entreprises et des habitants du territoire.

* Arthur Loyd, Axite CBRE, Hermès, Immo'On, Orpi Pro.

Contact presse

Herveline Réhault | 06 28 83 94 98 | herveline.rehault@valenceromansagglo.fr | valenceromansagglo.fr



Note de lecture

Territoires de comparaison

A l'intérieur du territoire de l'Agglo :

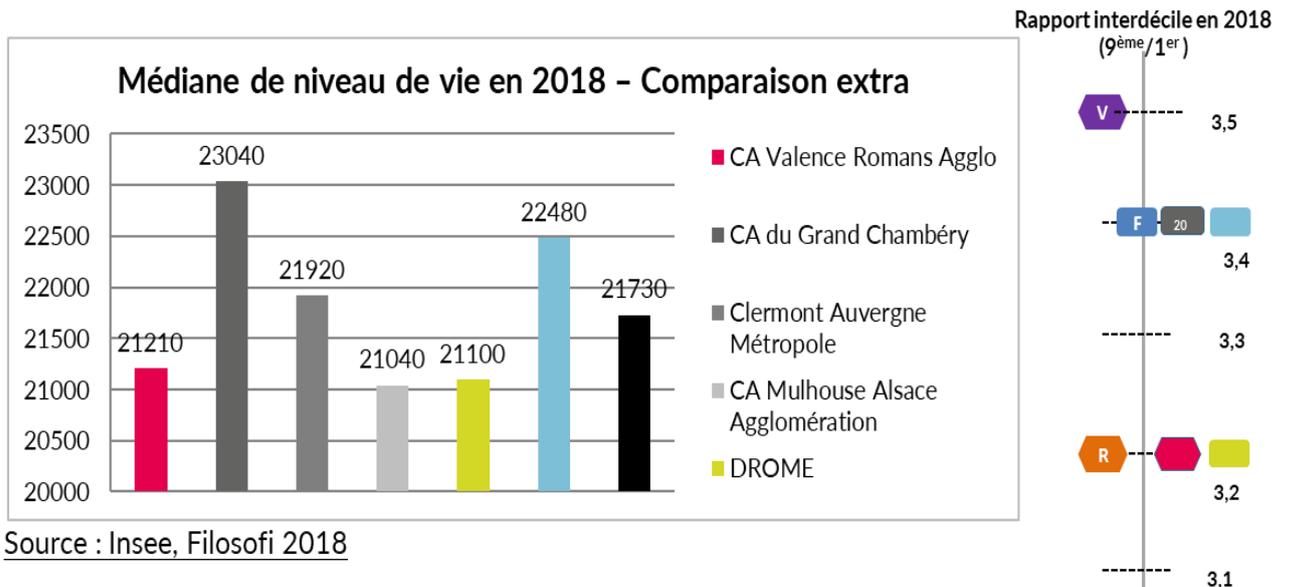
- VRA 
- Valence 
- Romans 
- Urbain VRA 
- Rural VRA 

A l'extérieur du territoire de l'Agglo

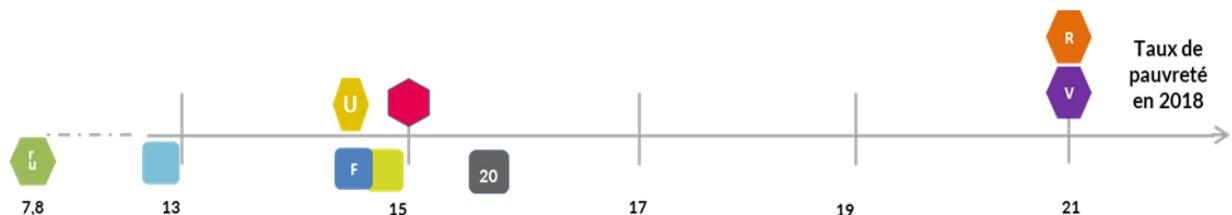
- Un panel de 20 EPCI de taille comparable (voir diapos suivantes) 
- Drome 
- AURA 
- France 

NIVEAU DE VIE ET D'EQUIPEMENT SUR VRA

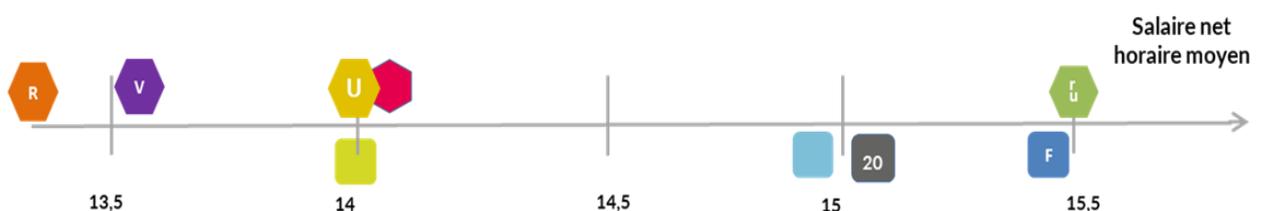
- Des niveaux de vie plus bas dans la Drôme et sur VRA surtout dans les villes centres, Valence et Romans qui sont presque au même niveau. VRA est tout de même dans une dynamique de rattrapage avec une évolution plus importante que dans les EPCI similaires depuis 2013 et des inégalités plus faibles.



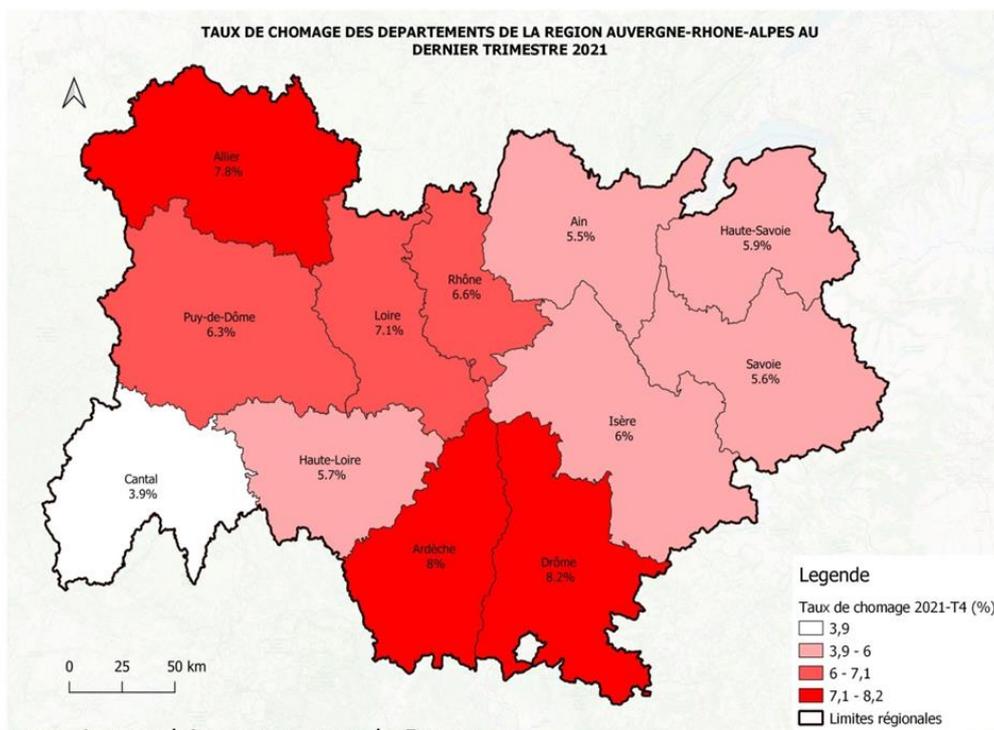
- Un taux de pauvreté élevé mais moins que celui des EPCI similaires



- Une pauvreté liée aux emplois mal rémunérés



- Une agglomération dans un contexte départemental au taux de chômage historiquement bas

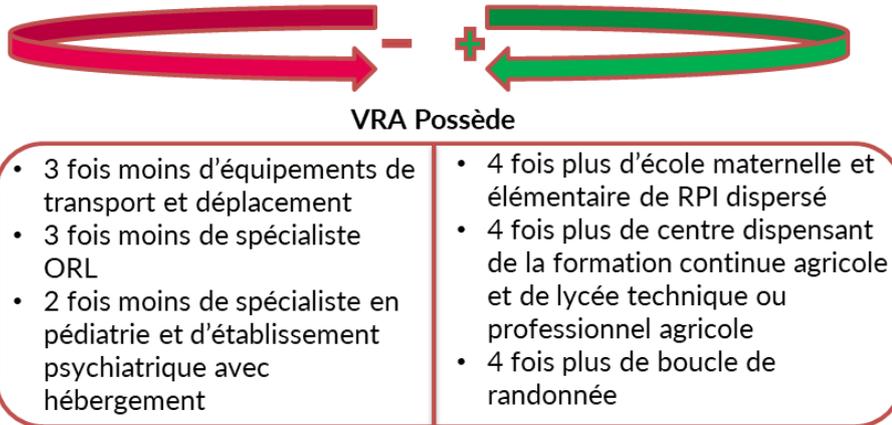


Source : Insee, chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT)

- Pour l'hébergement, VRA a un faible taux de logements sociaux malgré ses fortes précarités mais des logements pour personnes âgées plus important que dans les EPCI similaires, tout de même en deça du contexte régional.

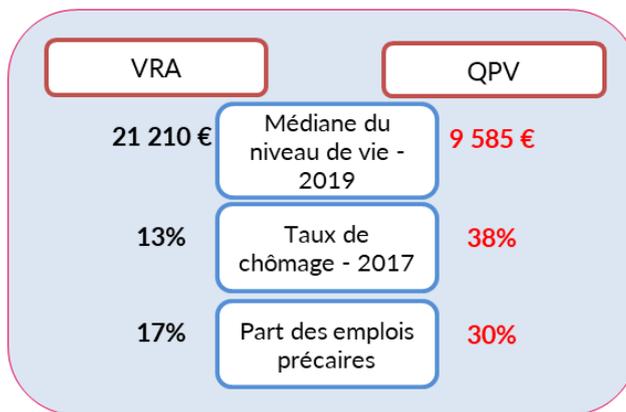


- VRA a une bonne dotation en équipements sauf pour le domaine du transport où les EPCI similaires sont beaucoup mieux équipés.



Source : bpe 2019 **Que les 20 EPCI SIMILAIRES**

- Les quartiers politiques de la ville dans des plus fortes précarités



Source : Insee, filosofi 2018, 2019

- Malgré ces fragilités sociales, VRA est sur une dynamique positive sur tous les indicateurs.

